

can-am^{MC}



2008

**Guide du
conducteur**

Incluant
**Conseils de sécurité, fonctionnement
et entretien du véhicule**

DS 450^{MC}
DS 450^{MC} X

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.
Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans. Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

7 0 8 2 0 0 0 9 9

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manoeuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements de ce guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.** Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut nettement dépasser celui des autres véhicules que vous avez déjà essayés.

Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, pour des utilisateurs expérimentés ayant acquis une habileté de conduite hors pair.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

L'information particulièrement importante contenue dans le présent Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

 Ce symbole d'avertissement de sécurité avertit d'un risque de blessure.

 **AVERTISSEMENT** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire pour effectuer correctement une opération.

Toute documentation de sécurité devrait être dans le véhicule au moment de la vente.

Le lecteur devrait considérer tous les renseignements de la section *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ* comme des avertissements qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent mener à des blessures et même au décès.

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc. Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Can-Am^{MC}

DS 450^{MC}

ROTAX[®]

XP-S^{MC}

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau VTT Can-Am^{MC}. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. À la livraison, le concessionnaire vous a expliqué l'utilisation, l'entretien et les aspects de sécurité du véhicule; nous espérons que cela vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

Nous vous prions de communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'un concessionnaire Can-Am autorisé ne peut y remédier.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a préférence. La forme masculine désigne tant les hommes que les femmes.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.guidesconducteur.brp.com. Notez également que le guide est offert en plusieurs langues.

L'information et les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les illustrations représentent des constructions types des différents ensembles, et peuvent ne pas reproduire tous les détails ni la forme exacte des pièces. Elles montrent toutefois des pièces dont la fonction est identique ou semblable.

L'utilisation des termes DROIT et GAUCHE dans ce document s'emploie toujours par rapport à la position de conduite (assis sur le véhicule).

Les caractéristiques sont exprimées en unités SI (métriques), et sont suivies de l'équivalent en unités américaines ou SAE entre parenthèses. Quand il n'est pas nécessaire d'être très précis, certaines conversions sont arrondies par souci de simplicité.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine BRP. Ceux-ci sont spécialement conçus pour répondre aux normes de qualité établies par BRP.

Pour des renseignements détaillés sur l'entretien et la réparation, on peut se procurer un *MANUEL DE RÉPARATION*.

TABLE DES MATIÈRES

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVIS	7
INTRODUCTION	8

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	10
--	-----------

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	13
---	-----------

CONDUIRE LE VÉHICULE	39
-----------------------------------	-----------

Vérifications de préutilisation	40
---------------------------------------	----

Vêtements	41
-----------------	----

Transport de charges	42
----------------------------	----

Conduite récréative	42
---------------------------	----

Environnement	43
---------------------	----

Limites de conception	43
-----------------------------	----

Utilisation hors route	43
------------------------------	----

Précautions générales et mesures de sécurité	44
--	----

Montée	44
--------------	----

Descente	44
----------------	----

Déplacement à flanc de colline	45
--------------------------------------	----

Escarpements	45
--------------------	----

Techniques de conduite	45
------------------------------	----

Entretien périodique	51
----------------------------	----

ÉTIQUETTE MOBILE	52
-------------------------------	-----------

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE	53
---	-----------

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE	58
---	-----------

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT	59
--	-----------

NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION	60
--	-----------

PÉRIODE DE RODAGE	61
--------------------------------	-----------

Vidange d'huile et remplacement du filtre après 5 heures	61
--	----

Vérification après 10 heures	61
------------------------------------	----

COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS.....	62
1) Manette d'accélérateur	64
2) Manette de frein avant	64
3) Levier d'embrayage.....	65
4) Frein de stationnement	65
5) Combiné d'interrupteurs	66
6) Bouchon du réservoir d'essence	67
7) Interrupteur d'allumage	68
8) Voyants.....	68
9) Réservoir de liquide de frein avant.....	69
10) Sélecteur de vitesse	69
11) Trousse à outils	69
12) Loquet de siège	70
13) Repose-pied.....	70
14) Pédale de frein arrière	71
15) Réservoir de liquide de frein arrière	71
16) Bouchon de réservoir d'huile à moteur	71
17) Bouchon de réservoir de liquide de refroidissement du moteur	72
18) Fusibles.....	72
19) Filtre à air.....	72
LIQUIDES	74
Carburant	74
Huile à moteur	74
Liquide de refroidissement	75
Liquide de frein.....	77
CONSIGNES D'UTILISATION.....	79
Généralités	79
Vérifications de préutilisation	79
Démarrage du moteur.....	80
Changer de vitesse	81
Pour arrêter le moteur.....	81
Entretien d'après-utilisation	82
Information générale concernant les réglages de la suspension	83
Réglage de la suspension avant.....	83
Réglages de la suspension arrière	85
Réglages originaux de la suspension	86
OPÉRATIONS SPÉCIALES	91
Capotage.....	91
Submersion du véhicule.....	91
CHARGEMENT ET TRANSPORT.....	92
DIAGNOSTIC DES PANNES	93
FICHES TECHNIQUES	98

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

GÉNÉRALITÉS	104
TABLEAU D'ENTRETIEN	105
MOTEUR	110
Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile	110
Remplacement du liquide de refroidissement	112
Boîtier de filtre à air	114
Filtre à air	114
Pare-étincelles	115
Radiateur	116
Réglage du sélecteur de vitesse	116
Réglages de l'embrayage	117
SYSTÈME D'ALIMENTATION	120
Lubrification du câble d'accélérateur	120
Réglage de la manette d'accélérateur	121
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	123
Bougie	123
Batterie	123
Fusibles	124
Remplacement des ampoules	125
Remplacement des voyants	126
Réglage de la visée du faisceau des phares	127
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT	128
Chaîne d'entraînement	128
Glissière de chaîne d'entraînement	129
Pignon menant et pignon mené	129
Pneus et roues	129
État des roulements de roues avant	130
Inspection de l'essieu arrière	130
SUSPENSION	132
Bras triangulaire avant	132
Inspection des amortisseurs	132
FREINS	133
Inspection	133
CARROSSERIE ET CHÂSSIS	134
Compartiment moteur	134
Fixations du châssis	134
Loquet de siège	134
Châssis	134
Nettoyage et protection du véhicule	134
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	135

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP AMÉRIQUE DU NORD: VTT CAN-AM^{MC} 2008	138
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2008	143
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE: QUAD CAN-AM^{MC} 2008.....	147
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	151
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE.....	153

AVIS

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Ce guide utilise les symboles suivants.



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information nécessaire pour effectuer correctement une opération.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent une utilisation sécuritaire de ce véhicule.

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite, il est bon de connaître certains principes de base qu'il FAUT observer aux commandes d'un tel véhicule.

INTRODUCTION

Le concessionnaire ayant procédé à la vente devrait vous avoir fourni des informations de base sur les commandes et autres caractéristiques de votre véhicule. Prenez le temps d'étudier ce guide, les avertissements apposés sur le véhicule et la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Peu importe votre âge, votre expérience et la réglementation en vigueur, il est prudent que vous, ou toute autre personne prévoyant utiliser votre véhicule, suiviez un cours de conduite sécuritaire pour ce genre de véhicule, surtout si vous en êtes à vos premières armes avec ce véhicule. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région. Votre instructeur devrait vous conseiller en fonction des conditions locales et vous informer des pratiques de conduite sécuritaires particulières à votre région.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elle varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Ce type d'endroit peut exiger plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et procédez avec soin. Évitez de prendre des risques inutiles qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

On présente dans ce guide des méthodes de conduites considérées comme fiables par d'autres utilisateurs. Elles ne constituent pas une assurance contre les accidents. La mise en application de ces informations combinée à votre état mental et physique, aux risques que présente le terrain et à votre seuil de tolérance au risque auront un effet sur votre expérience de conduite. Amusez-vous... et conduisez de façon responsable.

Ce guide a été rédigé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sécuritaire. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires sur le contenu et la mise en forme de ce guide, de la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* ou des avertissements qui se trouvent sur le véhicule.

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.

Ce véhicule se manie différemment des autres, y compris les motocyclettes et les voitures. Il faut être prudent, sinon une collision ou un renversement peuvent survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions:

- ⚠ Lire attentivement le présent Guide du conducteur et tous les avertissements apposés sur le véhicule en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites. Regarder attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* avant de conduire le véhicule.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Suivre une formation.** Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé. **États-Unis et Canada seulement:** pour connaître les cours les plus près, appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535, poste 227.
- ⚠ Toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, qu'il s'agisse d'une route, d'une autoroute, d'un chemin de terre ou d'une route de gravier.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière ainsi que porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon.
- ⚠ Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- ⚠ Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- ⚠ Inspecter le véhicule à chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce Guide du conducteur.
- ⚠ Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- ⚠ Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.

- ⚠ Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle du véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.
- ⚠ Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur des pentes plus prononcées.
- ⚠ Grimper les pentes de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ou changer de vitesse brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- ⚠ Descendre les pentes et freiner de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente en ligne droite dans la mesure du possible.
- ⚠ Procéder de la façon prescrite dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes trop glissantes ou trop friables. Sur le véhicule, transférer son poids en direction du haut de la colline. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer le long du flanc d'une pente escarpée.
- ⚠ En grim pant une colline, procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule se met à reculer. Pour éviter le calage en montée, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante. Advenant un calage ou si le véhicule se met à reculer, utiliser la méthode spéciale de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté où la colline monte ou sur le côté si le véhicule fait face au haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.
- ⚠ Vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour négocier des obstacles.
- ⚠ Faire preuve de prudence si le véhicule patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes, comme la glace, conduire lentement et faire preuve de prudence pour réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.

- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes de frein.
- ⚠ Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type prescrits dans ce guide. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le présent Guide du conducteur.
- ⚠ Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP.
- ⚠ Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Bien répartir et fixer solidement la charge. Réduire la vitesse et suivre les instructions contenues dans ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.
- ⚠ **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT**, communiquer avec votre concessionnaire Can-Am autorisé pour savoir où se tiennent les cours les plus près de chez soi.
États-Unis et Canada seulement: pour connaître les cours les plus près, appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535, poste 227.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la «United States Consumer Product Safety Commission». Il est primordial qu'on les trouve dans le Guide du conducteur de tous les VTT.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

AVERTISSEMENT



V00A0AQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans respecter les instructions.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours certifié. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures graves ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.



V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

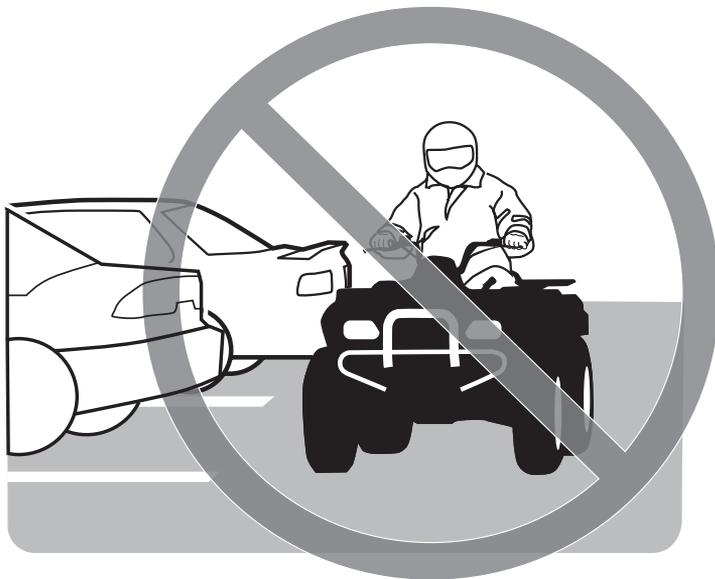
Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du véhicule.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Le siège allongé permet au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Il n'est pas conçu pour transporter des passagers.

AVERTISSEMENT



V00A03Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur des surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non sur les surfaces asphaltées. L'utilisation du véhicule sur ces surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus de risquer d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.



V00A04Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur les voies publiques, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.



V00A06Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sans porter un casque approuvé, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Ce qui suit concerne tous les utilisateurs de VTT:

- L'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans porter des lunettes de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. Il faut également porter:

- des lunettes de protection ou une visière
- des gants et des bottes
- une chemise ou une veste à manches longues
- un pantalon.



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sous l'effet de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

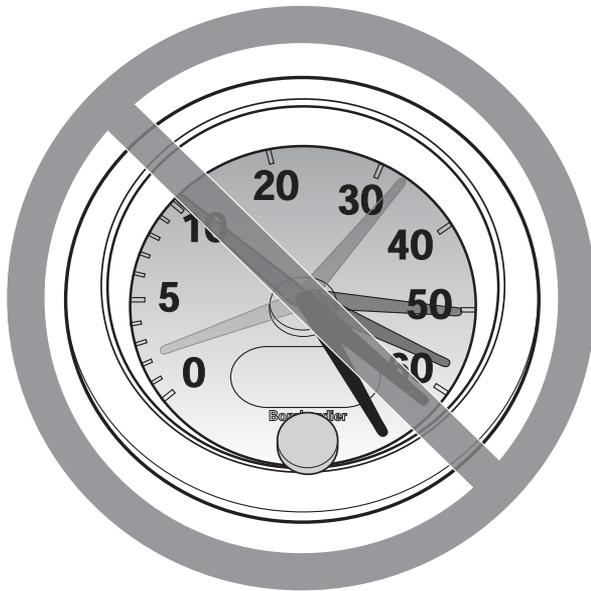
Votre vitesse de réaction peut être réduite.

Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident ou un décès pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

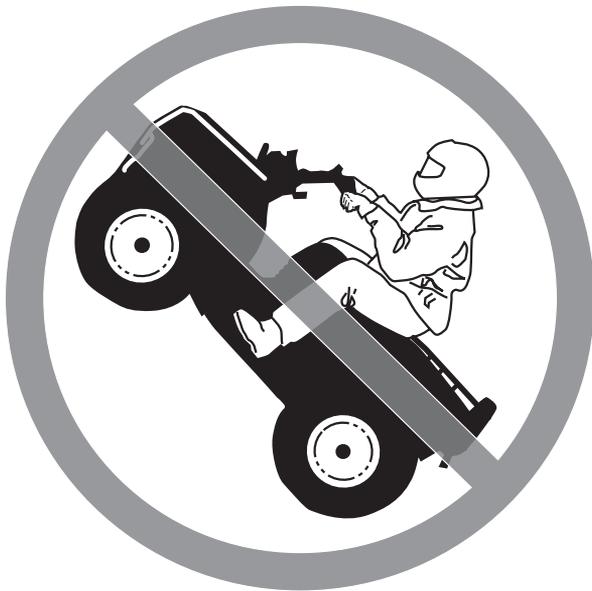
Conduire ce véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.



V00A09Q

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

 **AVERTISSEMENT**

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Inspecter le véhicule lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Toujours suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce guide.

 **AVERTISSEMENT**

DANGER POSSIBLE

Conduire sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

De graves blessures ou un décès pourraient survenir si la glace cédaient sous le poids du véhicule et/ou du conducteur.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.



V00A0BQ

DANGER POSSIBLE

Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le véhicule ou perdre l'équilibre et chuter. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.



V00A0CQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.

AVERTISSEMENT



V00A000

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation de ce véhicule sur ces types de terrains.

Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrains.



V00A0EQ

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.



V00A000

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes extrêmement escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur des pentes plus prononcées.



V00A0FQ

DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Toujours bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.



V00A0GQ

DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

REMARQUE: Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours bien observer le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.



V00A0HQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant du véhicule.

AVERTISSEMENT



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escale une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport prescrit et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escale une pente.

Si le véhicule cesse d'avancer:

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Appliquer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer:

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement le frein avant.

Une fois complètement arrêté, serrer également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.



V00A0JQ

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, toujours suivre la méthode indiquée dans ce guide.



V00A0KQ

DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.



V00A0LQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.



V00A000

DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression inadéquate/inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est inadéquate ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident. Les pneus peuvent aussi éclater ou tourner sur leur jante.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Toujours remplacer une roue ou un pneu endommagés.



V00A0N0

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.



V02A02Q

DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur ainsi que de tous les autres accessoires et charges.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse en transportant une charge. Prévoir une plus grande distance de freinage.

Toujours procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CONDUIRE LE VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite avec ce véhicule, il est important de suivre et de connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents. Malgré tout, nous vous demandons de prendre les quelques minutes nécessaires à lire complètement ce Guide de sécurité avant d'utiliser le véhicule.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples informations ou pour de la formation, nous vous recommandons de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT ou à un organisme reconnu pour la formation sur VTT, ou de communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

États-Unis et Canada seulement: pour connaître les cours les plus près, appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535, poste 227.

La U.S. Consumer Product Safety Commission et tous les fabricants de VTT déconseillent aux moins de 16 ans d'utiliser un VTT muni d'un moteur de plus de 90 cc. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez savoir si un conducteur peut comprendre les risques et utiliser un véhicule de façon sécuritaire.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions, qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

Il est important de bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de s'aventurer hors route. Nous vous recommandons de vous exercer dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différentes.

Vous ne devez jamais présumer que le véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de ralentir et de toujours observer le terrain devant vous. Si le véhicule tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement... du côté opposé au renversement!

Vérifications de préutilisation



AVERTISSEMENT

Il est primordial de vérifier le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours:

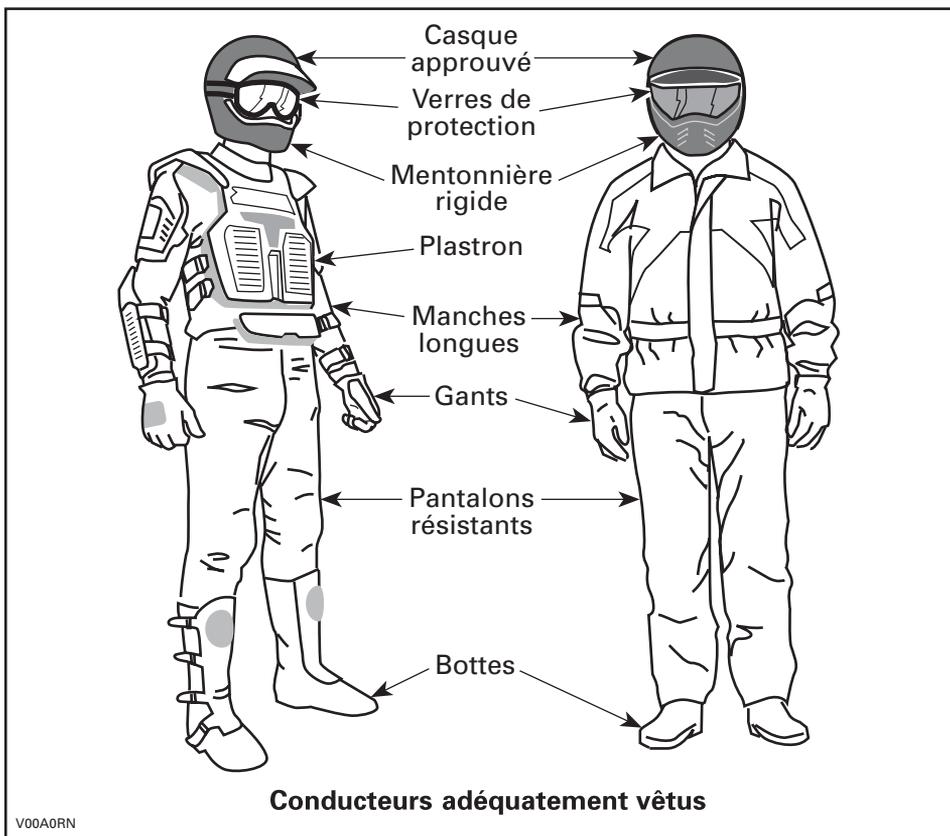
- Mettre le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne normalement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. Elles doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que la position de la manette de frein convient au conducteur.
- Vérifier si tous les raccords de conduit de frein sont solidement fixés et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites.

- Le frein de stationnement serré, actionner le levier d'embrayage. Le levier devrait revenir complètement lorsqu'on le relâche.
- S'assurer que la chaîne d'entraînement est bien lubrifiée et réglée.
- S'assurer que les pignons ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier si les attaches de l'essieu arrière sont bien serrées.
- Vérifier le bras oscillant. S'il y a un jeu, **NE PAS UTILISER LE VÉHICULE.**
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur, de la transmission et du réservoir d'huile présentent des fuites d'huile.
- Nettoyer le phare et le feu arrière.
- S'assurer que le siège est bien fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est correctement fixée au véhicule.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu lorsque le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
- Vérifier le fonctionnement des interrupteurs d'allumage, de démarrage, du phare, d'arrêt du moteur, de feu arrière et de clignotants.
- Démarrer le moteur, desserrer le frein de stationnement et avancer lentement de quelques pieds. Serer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.

Corriger tout problème décelé. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé s'il y a lieu.

Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important de toujours porter un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ces vêtements vous protégeront de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou des lunettes de soleil. Des lentilles de couleurs différentes aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Transport de charges

Toute charge transportée sur le véhicule influencera la stabilité et le contrôle du véhicule. Il est donc important de respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du véhicule. Assurez-vous que la charge est bien fixée et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge couvre et obstrue les phares ou le feu arrière. Assurez-vous que les verrous du compartiment de rangement sont fermés. Si vous retirez un couvercle de compartiment amovible pour transporter une charge, veillez à bien fixer celle-ci et à ce qu'aucun objet ne risque d'être projeté. Fixez le couvercle du compartiment de rangement au support arrière.

Seul le conducteur peut prendre place sur ce véhicule. Bien que le siège soit allongé pour permettre au conducteur de manoeuvrer sans entrave, il n'a pas été conçu pour transporter un ou des passagers. Le transport d'un passager compromettra la stabilité et la maniabilité du véhicule.

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressante.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez pas sur les cultures ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

Limites de conception

La conception de base du véhicule offre un compromis entre la robustesse, qui fait appel à la résistance et au poids, et l'agilité. Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Quand le véhicule est immobilisé, serrez toujours le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée ou s'il est chargé, bloquez les roues avec des pierres ou des briques. Ne pas oublier de fermer le robinet de carburant.

Montée

Grâce à son design, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Ce véhicule peut habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.

AVERTISSEMENT

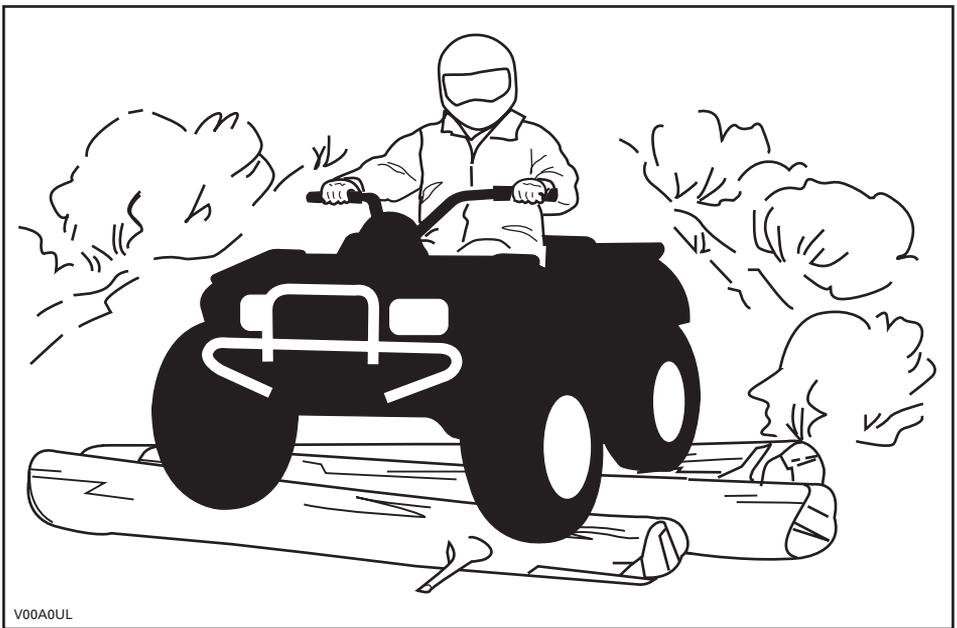
Éviter de négocier les escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier que ce véhicule est lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués. Nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

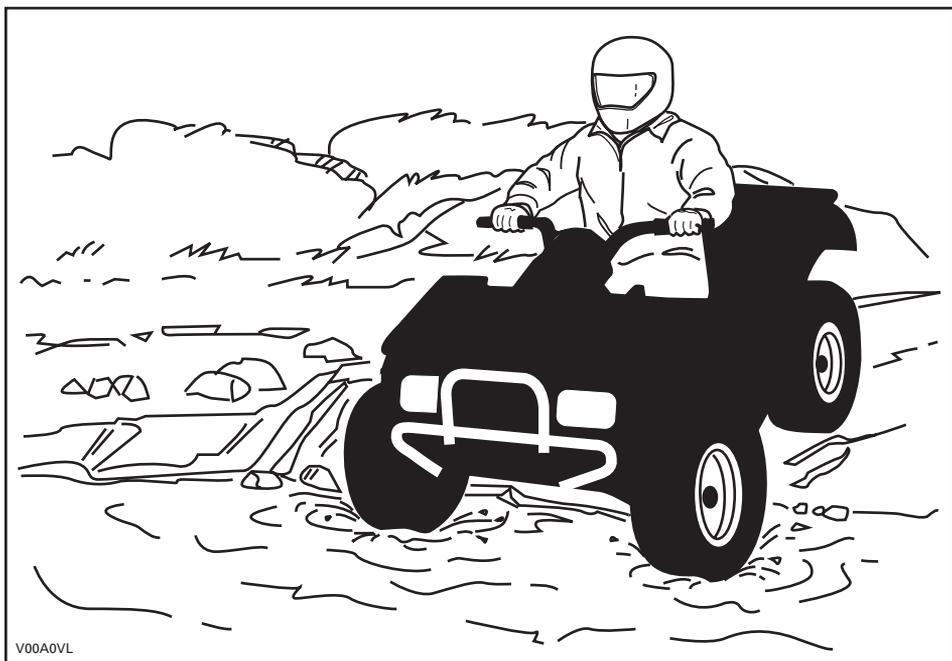
Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. Évitez d'orienter le bout des pieds vers l'extérieur ou d'utiliser le pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et causera même des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les coups.

Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. (Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale.) Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre véhicule. Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. Sur une surface asphaltée, la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites. La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut «flotter» et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



V00A0VL

L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

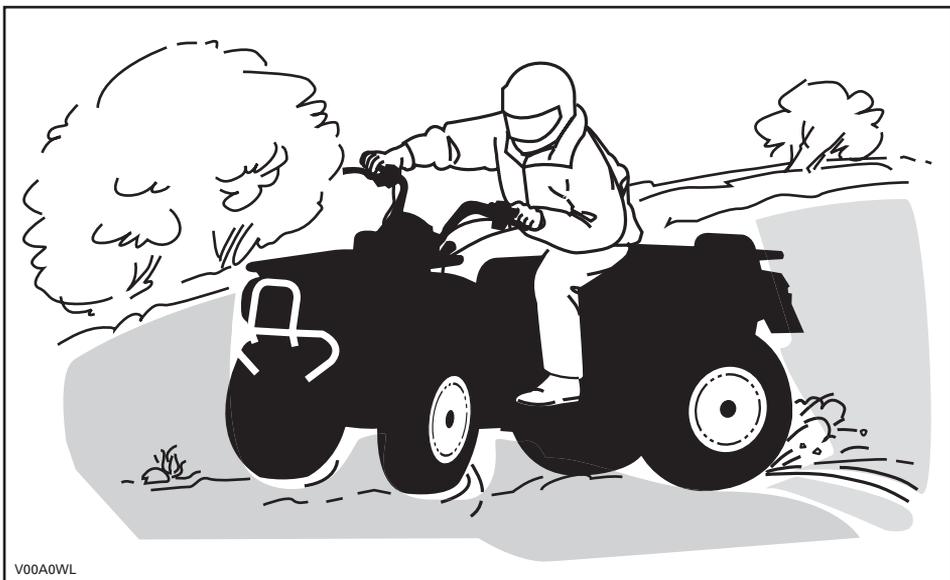
Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

Rouler sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduire sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne pas faire cela délibérément.



Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais serrer les freins à fond ou bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

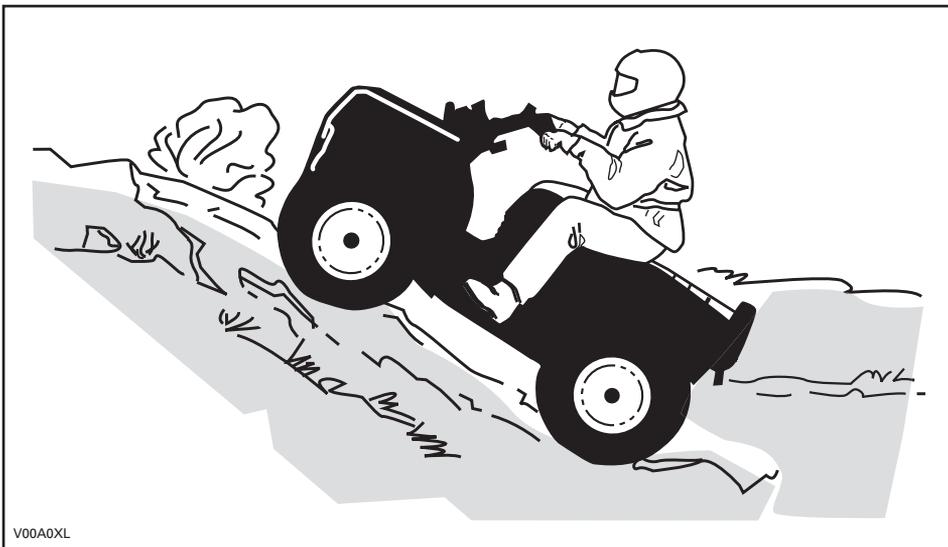
Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière, et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte en franchissant l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps.

Quand le véhicule est immobilisé, serrez toujours le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée ou s'il est chargé, bloquez les roues avec des pierres ou des briques.

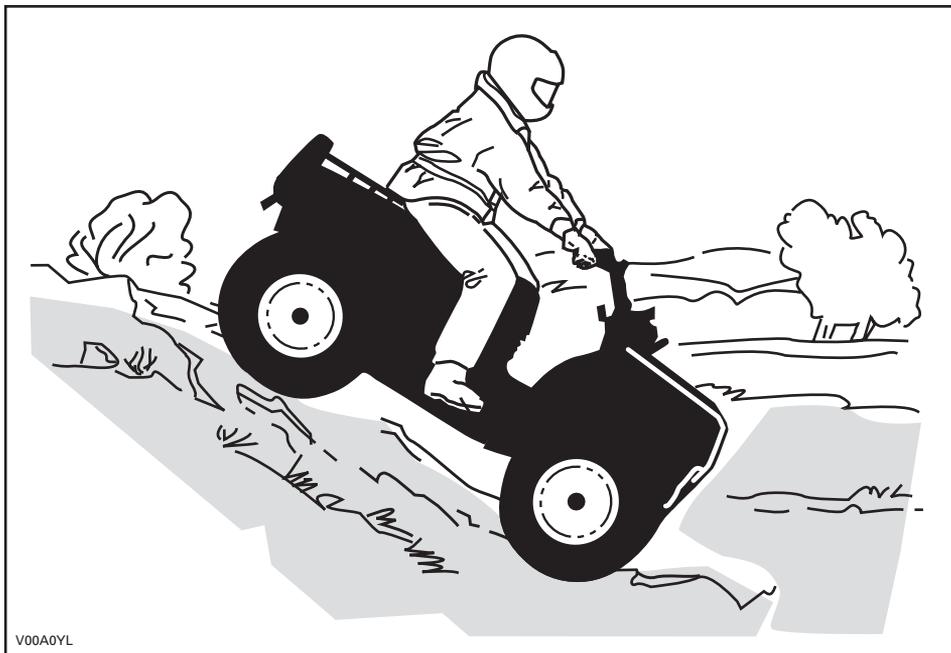
Montée

Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en «U» ou en «K» (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



Descente

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.



V00A0YL

Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte énormément de risques, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, placez TOUJOURS votre poids vers le haut de la colline, et soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



V00A0ZL

Entretien périodique

Au retour d'une randonnée, il est sage d'éliminer toute accumulation de neige, de boue et de saleté. Cela aura non seulement pour effet de prolonger la durée du véhicule et de le rendre plus attrayant pour la revente, mais vous éliminerez ainsi tous les risques lors d'une utilisation subséquente. Lavez le véhicule avec de l'eau savonneuse tiède et laissez-le sécher (ou épongez-le avec un chiffon). Évitez de laver le véhicule à l'extérieur par temps froid. Lubrifiez adéquatement le véhicule tel qu'indiqué à la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

Votre responsabilité quant à la sécurité consiste à respecter les recommandations contenues dans ce Guide du conducteur. Les conseils qu'on y trouve sur la façon de bien entretenir votre véhicule sont précieux. Pour une assistance plus complète, communiquez avec votre concessionnaire Can-Am autorisé. Il sera toujours ravi de vous aider.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

Modifier le format des roues et/ou des pneus peut compromettre la stabilité du véhicule. Une pression des pneus inadéquate peut les faire éclater ou les faire glisser sur leur jante. Le pneu pourrait sortir de la jante et être endommagé. Toujours remplacer les roues et les pneus lorsqu'ils sont endommagés.

ÉTIQUETTE MOBILE

Ce véhicule est muni d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements de sécurité.

Toute personne utilisant ce véhicule doit lire et comprendre toute cette information avant de partir en randonnée.

<p style="text-align: center;">S</p> <p style="text-align: center;">MODÈLE SPORT</p> <p>CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU POUR UN USAGE RÉCRÉATIF PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.</p> <p>CONDUCTEUR SEULEMENT PAS DE PASSAGERS</p> <p>NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ MOINS DE 16 ANS.</p> <hr/> <p>CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE HORS-ROUTE SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES COMPÉTENCES AVANCÉES.</p> <hr/> <p>DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT DISPONIBLES, POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.</p> <hr/> <p>VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION DES VTT.</p> <p style="text-align: center;">NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.</p> <p style="text-align: right;"><small>704900924</small></p>	<p style="text-align: center;">⚠ AVERTISSEMENT</p> <p>L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p> <table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.</td><td>NE JAMAIS conduire sur la voie publique.</td><td>NE JAMAIS transporter de passager.</td><td>NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.</td></tr></table> <p>NE JAMAIS conduire:</p> <ul style="list-style-type: none">• sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.• à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.• sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.• avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle. <p>TOUTJOURS:</p> <ul style="list-style-type: none">• utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.• éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle. <p style="text-align: center;">REPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.</p>					Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS conduire sur la voie publique.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.
									
Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS conduire sur la voie publique.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.						

V02M0FL

DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:

XXXXX

EPA CERTIFIÉ

TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) = X

SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10, 0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.



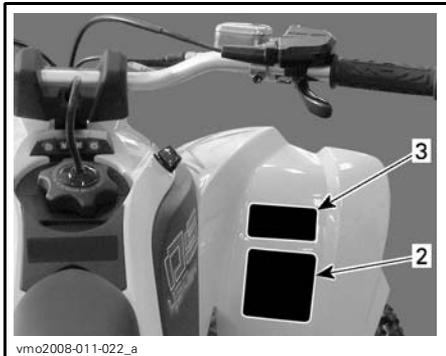
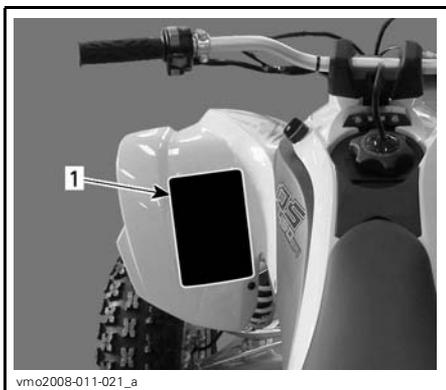
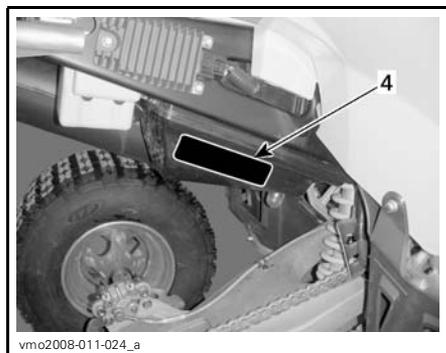
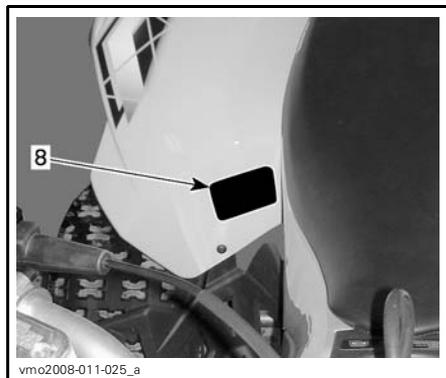
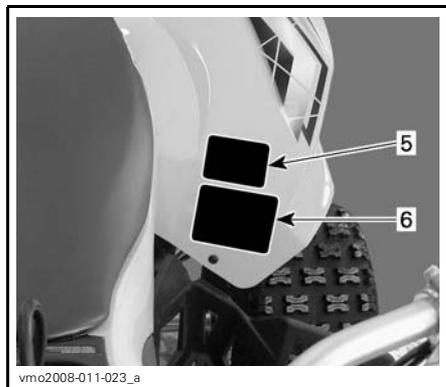
704 901 107

vmo2006-005-009_fr

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSSÉES SUR LE VÉHICULE

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule. Elles en font partie intégrante et doivent y être apposées en permanence. Si une étiquette est décollée ou illisible, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la faire remplacer gratuitement.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.



Étiquette 1

AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.

NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.

NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPÉFIANT OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

704 900 002

V01M01Z

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce VTT peut nettement dépasser celui des autres VTT que vous avez déjà essayés. Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, et ce, pour des utilisateurs expérimentés ayant acquis une habileté de conduite hors pair.

704 900 105

V02M05Y

Étiquette 4

CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT

LA CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT DOIT ÊTRE BIEN AJUSTÉE ET LUBRIFIÉE. LE JEU DOIT ÊTRE DE xx mm (x/x") AVEC LE CONDUCTEUR R SUR LE VÉHICULE. LIRE LE MANUEL DU CONDUCTEUR POUR LES INSTRUCTIONS COMPLÈTES.

xx mm (x/x")

vmo2008-011-088_fr

Étiquette 5

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS prendre de passagers.

Les passagers peuvent causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

704 900 006

V01M07Z

Étiquette 2

AVERTISSEMENT

MOINS DE 16

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704 900 012

V01M02Z

Étiquette 6

AVERTISSEMENT

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

CHARGE	PRESSIION DES PNEUS FROIDS
JUSQU'À XX kg (XX lb)	AVANT MAX: XX kPa (X lb/po ²) MIN: XX kPa (X lb/po ²)
	ARRIÈRE MAX: XX kPa (XX lb/po ²) MIN: XX kPa (XX lb/po ²)

TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus.

NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de XX kg (XX lb), y compris le poids du conducteur, le chargement, les accessoires et le poids de la barre d'attelage.

vmo2008-011-089_fr

Étiquette 7

EMISSION CONTROL INFORMATION	
THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND MEETS TO [XXXX] U.S. EPA AND CALIFORNIA REGULATIONS FOR ATV SI ENGINES.	
ENGINE FAMILY	XXXXX.XXXXXX FAMILLE DE MOTEUR
CERTIFICATION STANDARD (FEL)	XXXXXXXXXXXXXXXXX LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE
ENGINE DISPLACEMENT	XXXXXXXXXX CYLINDRÉE
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	XXXXX SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS
RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION CE VEHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES [XXXX] DE L'EPA ET RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES VTT À MOTEUR SI.	
SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIENS BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.	

vmo2007-002-002

NON ILLUSTRÉE

Autres pays

Étiquette 8

		
DA FIND OG LÆS BRUGERVEJLEDNINGEN, OVERNØJ ALLE INSTRUKTIONER OG ADVARSLER.	DE BETRIEBSANLEITUNG AUSFINDIG WACHEN UND LESEN; ALLE ANWEISUNGEN UND WARNSINNSWEISE BEFOLGEN.	
NL ZOEK DE GEBRUIKERSHANDLEIDING OP EN LIES NEM NODIG V AN ALLE AANWIJZINGEN EN WAARSCHUWINGEN.	EL KRITIKÉ KAI GARASTIKÉ TON OGHFIO XEPHÉTH AKO AYBEIKTÉ DAEZ TIZ OYH KÉZ KAI TPPOLOGOYHÉZIZ.	
FR LOCALISER ET LIRE LE GUIDE DE L'OPÉRATEUR. SUIVRE TOUTS LES CONSIGNES ET AVERTISSEMENTS.	IT LEGGERE IL MANUALE DELL'OPERATORE. SEGUIRE TUTTE LE ISTRUZIONI E AVVERTENZE.	
FI PAIKANNA JA LUE KÄYTTÄJÄN OPAS, KUODATA KÄYNNÄ KÄYTTÖOHJEITA JA VAROITUKSIA.	PT LOCALIZAR E LER O GUIA DE OPERAÇÃO, OBSERVAR TODAS AS INSTRUÇÕES E MENSAGENS DE AVISO.	
ES UBICAR Y LEER LA GUÍA DEL OPERADOR, ATENDERSE A TODAS LAS INSTRUCCIONES Y MENSAJES DE ADVERTENCIA.	SV TA RESS PÅ INSTRUKTIONSBOKEN OCH LÄS DEN. UPPMÄRKSAMMA ALLA ANVISNINGAR OCH VARNINGAR.	

vmo2008-011-090

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



AVERTISSEMENT

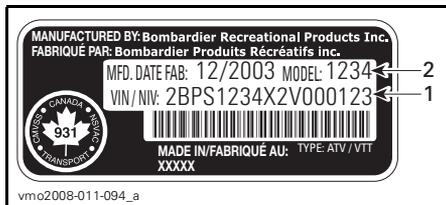
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

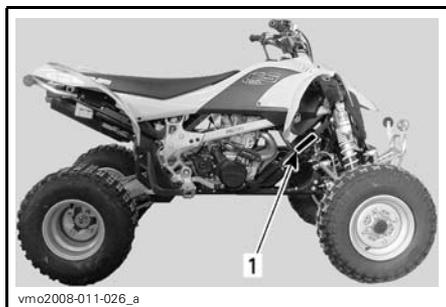
Il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre véhicule (moteur et châssis); lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte, par exemple. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Numéro d'identification du véhicule



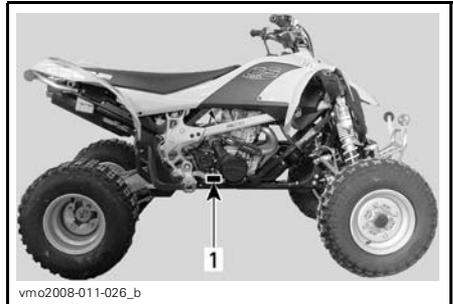
TIPIQUE — ÉTIQUETTE DE NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

1. N.I.V. (Numéro d'Identification du Véhicule)
2. Numéro de modèle



1. Emplacement du numéro de série du véhicule

Numéro d'identification du moteur



TIPIQUE — ÉTIQUETTE DE NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

1. N.I.M. (Numéro d'Identification du Moteur)

Étiquette de conformité

Cette étiquette indique que le véhicule est conforme aux exigences d'un pays donné.

EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

DS 450/DS 450 X

Sous le feu arrière, sur l'aile arrière



ÉTATS-UNIS ET CANADA



AUTRES PAYS

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT

États-Unis et Canada seulement

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit de:

1. Faire la dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de faire l'entretien, la réparation ou le remplacement d'un dispositif ou d'un élément structural incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. Utiliser le véhicule après avoir retiré ou mis hors d'usage un tel dispositif ou élément structural.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage:

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION

États-Unis seulement

Selon la politique du California Air Resources Board (CARB), votre véhicule doit satisfaire aux normes sur les systèmes d'échappement des véhicules tout au long de sa durée d'utilisation lorsqu'il est utilisé et entretenu conformément aux directives.

En Californie, on obtient annuellement une étiquette de non-conformité ROUGE (ainsi qu'une étiquette de conformité VERTE) au moment de l'enregistrement de son véhicule. L'étiquette appropriée est émise d'après le numéro d'identification du véhicule (8^e caractère du N.I.V.).

CATÉGORIE DE VÉHICULE	8 ^E CARACTÈRE DU N.I.V.
Étiquette de non-conformité ROUGE	Doit être un C ou un 3
Étiquette de conformité VERTE	Tout caractère alphanumérique autre qu'un C ou un 3

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Il faut assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

ATTENTION: Ne jamais mettre d'huile dans l'essence. Ce véhicule est équipé d'un moteur quatre-temps. Verser l'huile uniquement dans le carter du moteur.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 au 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

Vidange d'huile et remplacement du filtre après 5 heures

Le DS 450/X de Can-Am est le VTT sport le plus évolué. Il présente les caractéristiques technologiques les plus avancées, jusqu'à un filtre à huile multicouche synthétique et son huile de rodage. Pour que le DS 450/X fournisse un niveau de performance optimal, vidangez l'huile de rodage et changez le filtre après **3 pleins d'essence ou 5 heures de conduite (selon la première éventualité)**. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé pour plus de détails.

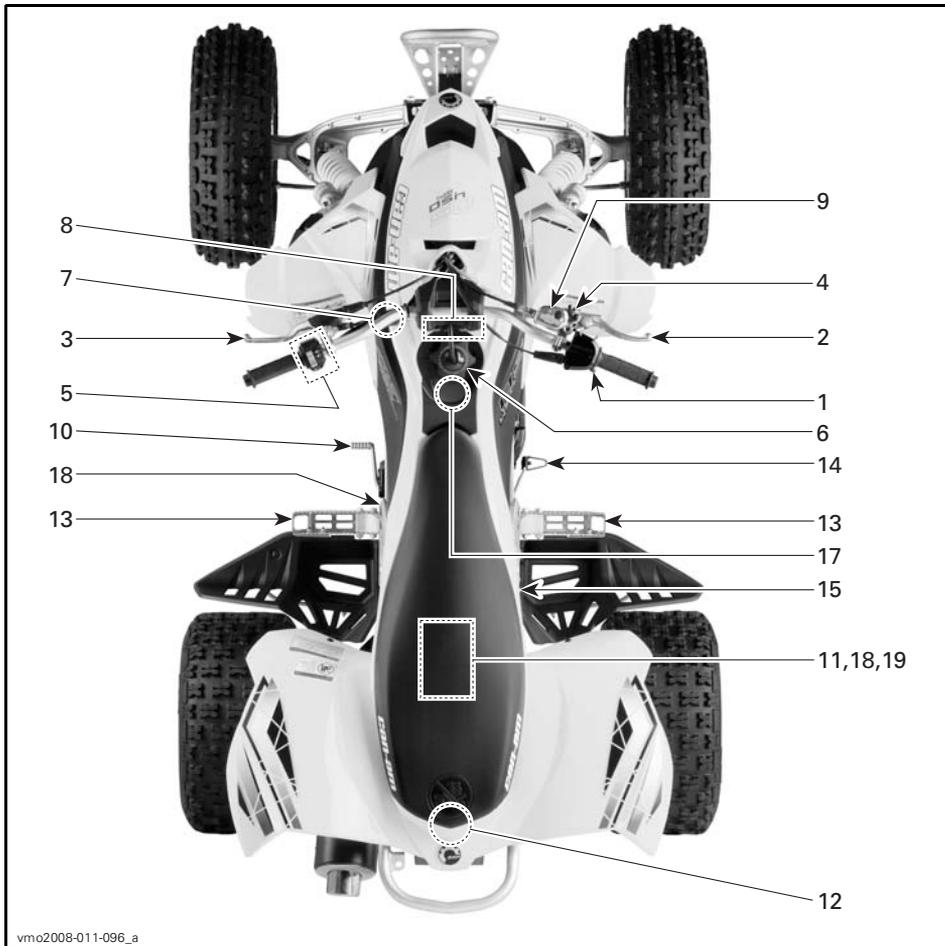
Vérification après 10 heures

REMARQUE: Cette vérification est aux frais du client.

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. C'est pourquoi on recommande de faire réviser le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé après les 10 premières heures d'utilisation ou après 400 km (250 mi) d'utilisation, selon la première éventualité. Par la même occasion, vous pourrez poser toutes les questions qui ont pu survenir durant les premières heures d'utilisation.

COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

REMARQUE: Certains instruments, équipements ou commandes sont offerts en option.



vmo2008-011-096_a

TYPIQUE



TYPIQUE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

⚠ AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut nettement dépasser celui des autres véhicules que vous avez déjà essayés.

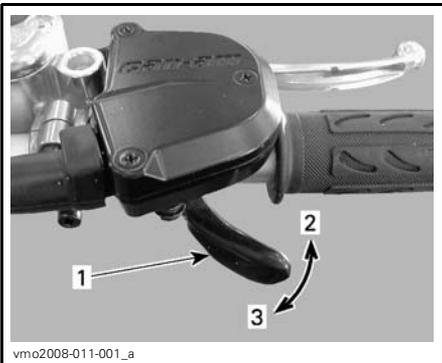
Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, pour des utilisateurs expérimentés qui ont des aptitudes particulières pour la conduite.

REMARQUE: Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre véhicule. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section *CONSIGNES D'UTILISATION* de ce Guide du conducteur.

1) Manette d'accélérateur

Lorsqu'on la presse, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée lorsque relâché.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



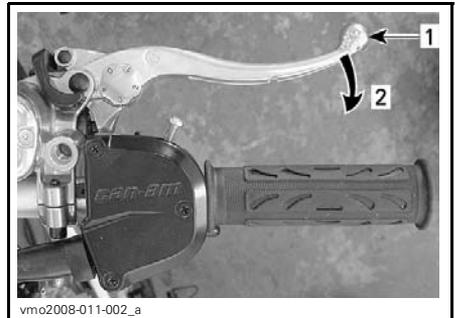
1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours relâcher la manette d'accélérateur pour changer de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle du véhicule, qui pourrait alors capoter ou subir des dommages mécaniques.

2) Manette de frein avant

Lorsqu'on la presse, on actionne les freins avant. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner à sa position initiale. La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.

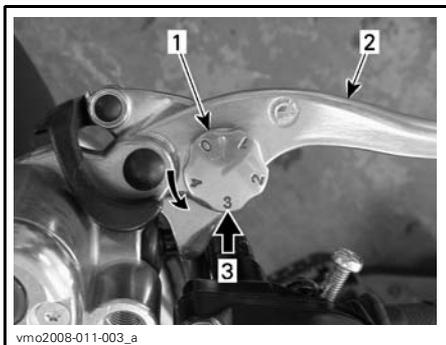


1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

Réglage de la manette de frein

On peut régler la manette de frein en fonction des préférences de l'utilisateur. Tourner la came de réglage aux positions 0 à 4; la position 0 s'avérant celle où la manette de frein se trouve la plus loin du guidon.

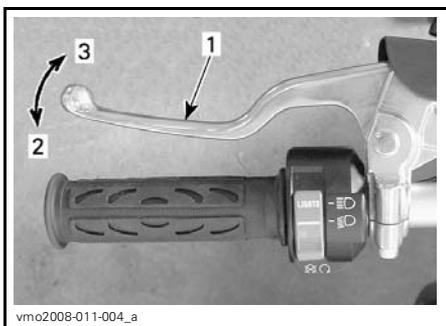
Assis sur le véhicule, vérifier la position de réglage de la manette de frein en se basant sur le nombre inférieur de la came de réglage.



1. Came de réglage
 2. Manette de frein
 3. Position de réglage, étant assis sur le véhicule

3) Levier d'embrayage

Lorsqu'on le presse, le système est débrayé. Lorsqu'on le relâche, le système est embrayé.



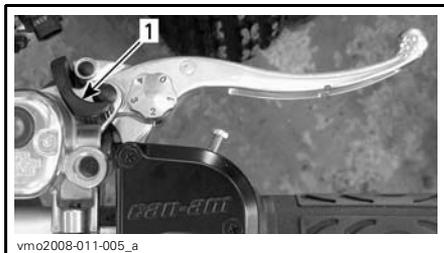
1. Levier d'embrayage
 2. Pour débrayer
 3. Pour embrayer

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours relâcher la manette d'accélérateur pour changer de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle du véhicule, qui pourrait alors capoter ou subir des dommages mécaniques.

4) Frein de stationnement

Lorsqu'on l'actionne, elle immobilise le véhicule. Cette commande devient utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en «K», lors du transport ou quand le véhicule n'est pas utilisé.



1. Frein de stationnement

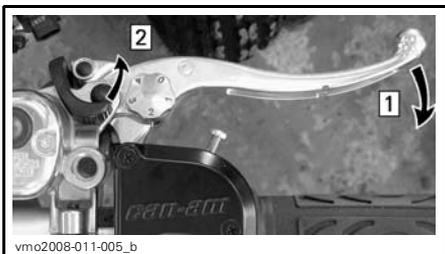
⚠ AVERTISSEMENT

Toujours mettre le frein de stationnement quand le véhicule n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est bien relâché avant de mettre le véhicule en marche. Circuler alors que les freins sont engagés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un feu.

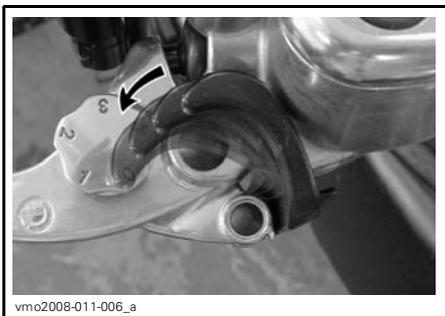
Pour enclencher le mécanisme: Appuyer sur la manette de frein et la maintenir ainsi tout en déplaçant le loquet de frein. La manette de frein avant reste maintenant enclenchée et serre les freins avant.



Étape 1: Appuyer sur la manette de frein et la maintenir ainsi

Étape 2: Déplacer la manette de frein à la position voulue

REMARQUE: On peut régler le frein de stationnement à quatre positions différentes.



POSITIONS DE FREIN DE STATIONNEMENT

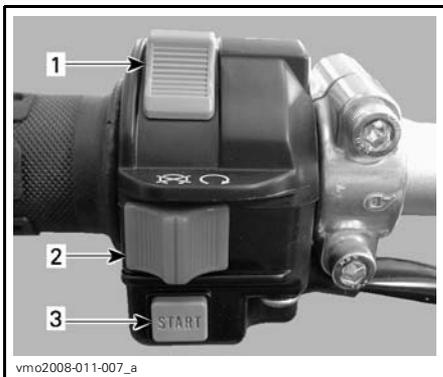
ATTENTION: La position du frein de stationnement peut varier selon l'usure des plaquettes de frein. S'assurer que le véhicule demeure solidement en place lorsque le frein de stationnement est actionné.

Pour débloquer le mécanisme de stationnement: Presser la manette de frein avant. Le loquet et la manette de frein devraient retourner automatiquement à leur position initiale.

Toujours relâcher le frein de stationnement avant de conduire le véhicule.

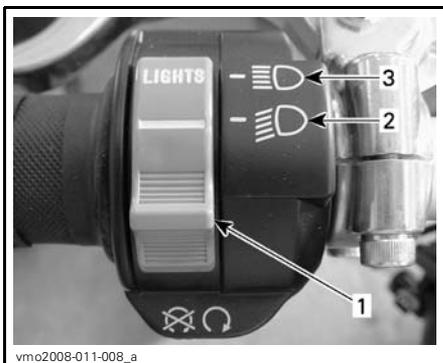
5) Combiné d'interrupteurs

Voici les différentes commandes du combiné d'interrupteurs:



1. Commutateur de phare
2. Interrupteur d'arrêt du moteur
3. Bouton de démarrage du moteur

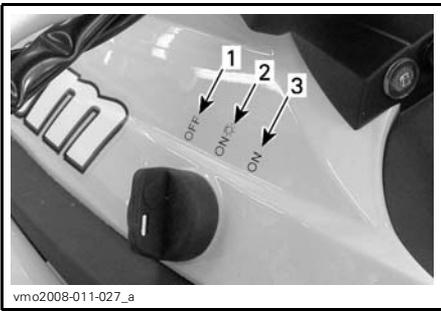
Commutateur d'éclairage



FONCTIONS DU COMMUTATEUR DE PHARE

1. Commutateur de phare
2. Feu de croisement et feu arrière
3. Feu de route et feu arrière

REMARQUE: Pour éteindre le phare, mettre l'interrupteur d'allumage à «ON» sans feux ou à «OFF».



vmo2008-011-027_a

POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

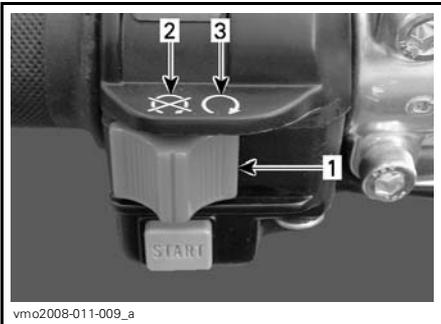
1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

Interrupteur d'arrêt du moteur

Cet interrupteur sert à arrêter le moteur en temps normal ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

REMARQUE: Même si on peut arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.

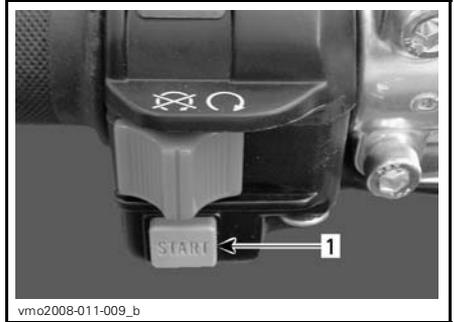


vmo2008-011-009_a

1. Interrupteur d'arrêt du moteur
2. «OFF»
3. «RUN»

Bouton de démarrage

Le bouton de démarrage sert à démarrer le moteur. Lorsqu'on appuie sur le bouton de démarrage, le moteur de démarreur lance le moteur. Consulter la rubrique *DÉMARRAGE DU MOTEUR* sous la section *CONSIGNES D'UTILISATION* pour savoir comment procéder.



vmo2008-011-009_b

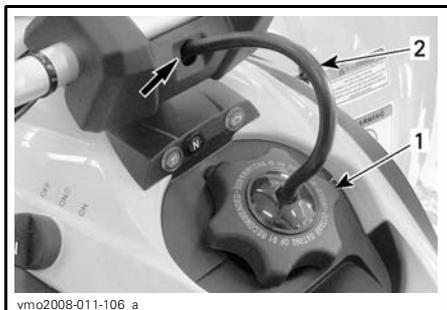
1. Bouton de démarrage

6) Bouchon du réservoir d'essence

ATTENTION: Ne jamais rien placer sur le bouchon du réservoir; cela pourrait obstruer l'orifice d'aération et le moteur pourrait avoir des ratés.

Dévisser le bouchon et l'enlever pour remplir le réservoir d'essence, puis le remettre en place et le visser à fond.

Placer le tube d'aération sur la colonne de direction.



vmo2008-011-106_a

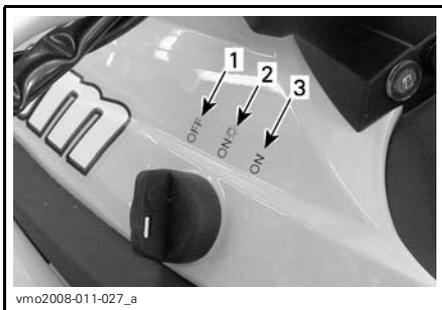
1. Bouchon du réservoir
2. Tube d'aération

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

7) Interrupteur d'allumage

Il s'agit d'un interrupteur à clé à 3 positions.



vmo2008-011-027_a

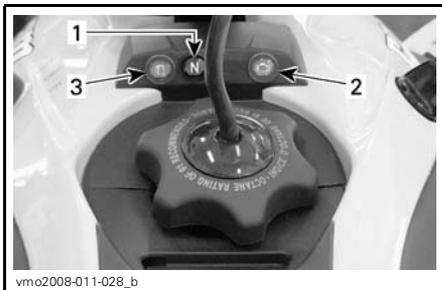
POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

Mettre la clé dans l'interrupteur et tourner à la position voulue. Pour retirer la clé, la tourner à «OFF» et la retirer.

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.

8) Voyants



vmo2008-011-028_b

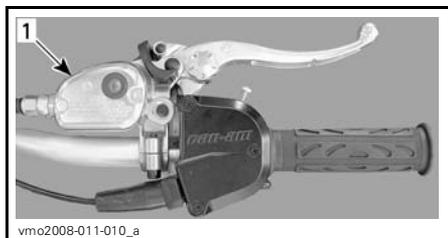
1. Voyant de point mort (N)
2. Voyant d'anomalie moteur
3. Voyant de bas niveau d'essence

	La transmission est au point mort.
	Voyant allumé (1): Anomalie moteur, consulter la section <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> ou consulter un concessionnaire autorisé Can-Am. Voyant clignotant: Le moteur est en mode protection, consulter un concessionnaire autorisé Can-Am.
	Bas niveau d'essence. Il reste environ 2,5 L (0,6 gal É.-U.) d'essence dans le réservoir.

(1) Le voyant demeure allumé lorsque la clé de contact et l'interrupteur d'arrêt du moteur sont en position de marche et que le moteur est arrêté.

9) Réservoir de liquide de frein avant

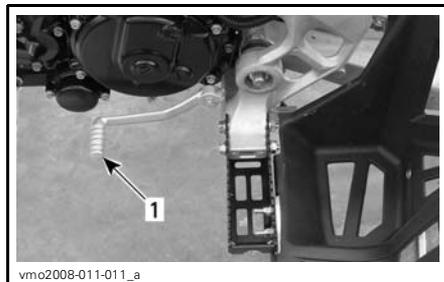
Ce réservoir est situé au-dessus de la manette de frein avant sur la droite du guidon.



1. Réservoir de liquide de frein avant

Consulter la section *LIQUIDES* pour savoir comment vérifier correctement le niveau de liquide de frein.

10) Sélecteur de vitesse



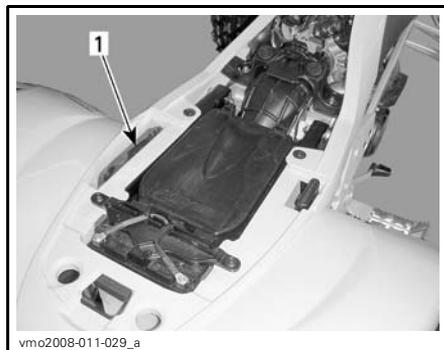
CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Sélecteur de vitesse

Voir la rubrique *CHANGER DE VITESSE* à la section *CONSIGNES D'UTILISATION* pour plus de détails.

11) Trousse à outils

La trousse à outils est dans le compartiment d'entretien sous le siège.



1. Trousse à outils

La trousse à outils contient des outils pour l'entretien de base.

Voici les outils compris dans la trousse:

- pinces (1)
- tournevis (1)
- clé ouverte 10/13 mm (1)
- clé à douille 16/18 mm (1)
- jauge de pression d'air (pneus) (1)
- outil d'ajustement d'embrayage (1).

12) Loquet de siège

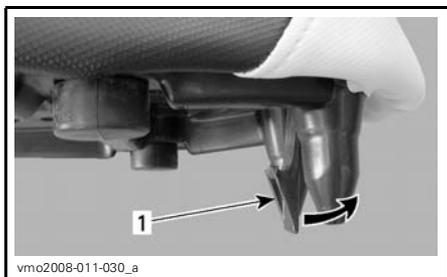
Situé sous l'arrière du siège, ce loquet permet d'enlever le siège pour accéder au boîtier de filtre à air et au compartiment d'entretien.



1. Loquet de siège

Dépose du siège

Tirer le loquet vers l'arrière tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Continuer de soulever jusqu'à ce que le siège se détache, puis l'enlever complètement.

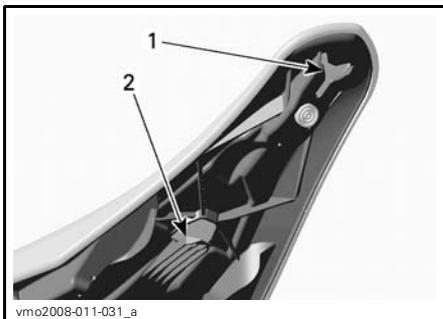


1. Loquet de siège

Pose du siège

Insérer la fente supérieure avant du siège dans le crochet du réservoir de liquide de refroidissement, puis s'assurer que la languette centrale du siège est bien engagée. Une fois que le siège est en place, appuyer fermement dessus pour l'enclencher.

REMARQUE: Un déclic très évident se fera sentir. Vérifier deux fois si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.



1. Fente supérieure
2. Languette centrale

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule.

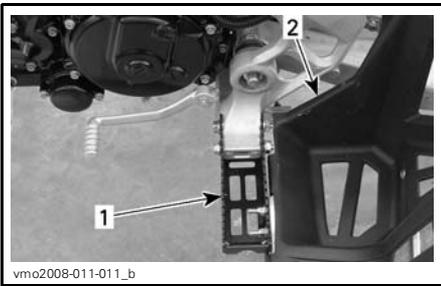
13) Repose-pied

Les repose-pieds se trouvent de chaque côté du véhicule à l'avant du protecteur de pied.

Les repose-pieds maintiennent la stabilité des pieds du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Laisser reposer ses pieds sur les protecteurs plutôt que sur les repose-pieds peut briser les protecteurs. Les pieds ou les jambes de l'utilisateur peuvent entrer en contact avec les roues arrière, ce qui peut entraîner des blessures ou un accident. Ne jamais laisser reposer ses pieds sur les protecteurs de pied.



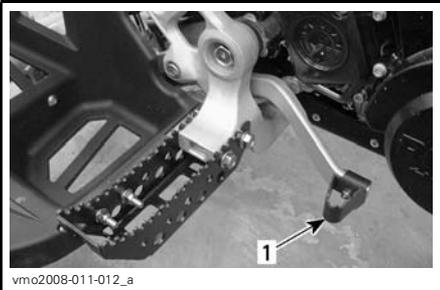
vmo2008-011-011_b

TYPIQUE

1. Repose-pied
2. Protecteur de pied

14) Pédale de frein arrière

Lorsqu'on appuie sur la pédale, le frein arrière est serré. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner à sa position initiale.



vmo2008-011-012_a

1. Pédale de frein arrière

REMARQUE: La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi de l'état du terrain.

15) Réservoir de liquide de frein arrière

Ce réservoir est près de l'aile arrière droite.



vmo2008-011-013_a

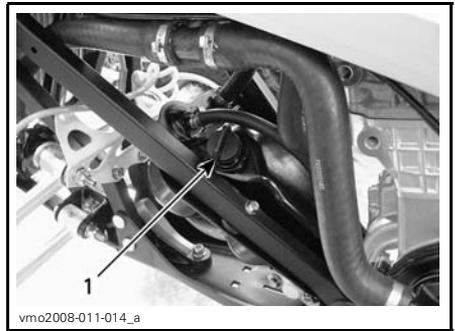
1. Réservoir de liquide de frein arrière

Consulter la section *LIQUIDES* pour savoir comment vérifier correctement le niveau de liquide de frein.

16) Bouchon de réservoir d'huile à moteur

Le réservoir d'huile à moteur est à l'avant du moteur. Utiliser le bouchon de réservoir pour vérifier le niveau d'huile à moteur.

Consulter la section *LIQUIDES* pour savoir comment vérifier correctement le niveau d'huile.



vmo2008-011-014_a

1. Bouchon de réservoir d'huile à moteur

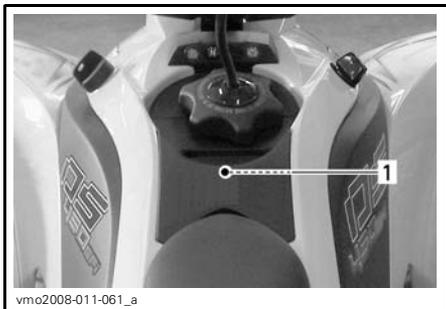


AVERTISSEMENT

Le réservoir d'huile peut être chaud. Ne pas y toucher.

17) Bouchon de réservoir de liquide de refroidissement du moteur

Le bouchon du réservoir de réservoir de liquide de refroidissement du moteur est situé sous le couvercle d'accès près du bouchon de réservoir d'essence.



vmo2008-011-061_a

1. Emplacement du bouchon de réservoir de liquide de refroidissement



vmo2008-011-034

BOUCHON DU RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Consulter la section *LIQUIDES* pour savoir comment vérifier correctement le niveau de liquide de refroidissement du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

18) Fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Consulter la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* pour plus de détails.

Les porte-fusibles sont sous le siège dans le compartiment d'entretien et sur la gauche du moteur.



vmo2008-011-029_b

COMPARTIMENT D'ENTRETIEN

1. Porte-fusibles



vmo2008-011-037_a

CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Porte-fusibles

19) Filtre à air

Le filtre à air est à l'intérieur du logement de filtre à air dans le compartiment d'entretien sous le siège.



1. Logement de filtre à air

Consulter la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* pour de plus amples détails concernant l'entretien.

LIQUIDES

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

REMARQUE: Cette section indique quels liquides sont recommandés et quelles opérations il faut faire pour en vérifier les niveaux. Consulter la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* pour savoir comment remplacer les liquides.

Carburant

Essence recommandée

Utiliser de l'essence super sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol ou une combinaison des deux. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimum recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE	
En Amérique du Nord	(91 (RON + MON)/2)
Ailleurs qu'en Amérique du Nord	95 RON

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

ATTENTION: Ne jamais mettre d'huile dans l'essence. Ce véhicule est équipé d'un moteur quatre-temps. Verser l'huile uniquement dans le carter du moteur.

Niveau d'essence

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer tout carburant ou toute huile répandus sur le véhicule.

Huile à moteur

REMARQUE: La même huile lubrifie le moteur et la transmission.

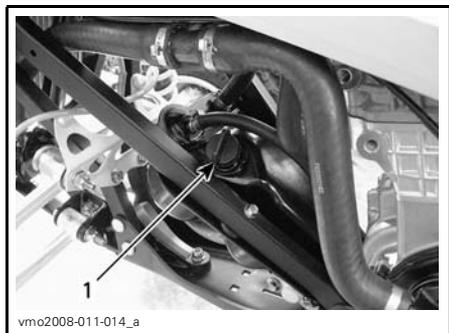
Huile recommandée

Utiliser seulement de l'huile synthétique XP-S 5W 40 (N/P 293 600 039). Il s'agit d'une huile synthétique spécialement conçue pour les boîtes de vitesses à embrayage à bain d'huile.

ATTENTION: L'huile synthétique XP-S 5W 40 a été spécialement conçue et testée pour satisfaire les exigences élevées de ce moteur. Ne pas mettre une autre huile synthétique, une huile semi-synthétique ou un additif dans un VTT Can-Am équipé d'un embrayage à bain d'huile. Il n'existe aucun équivalent connu sur le marché pour le moment. Si un équivalent de première qualité existait, on pourrait l'utiliser.

Niveau d'huile à moteur

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. Ne pas trop remplir. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la transmission. Essuyer toute huile renversée.

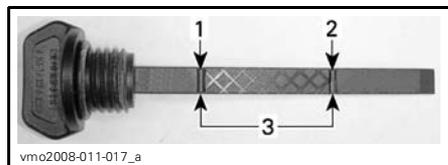


CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Jauge du réservoir d'huile

Le véhicule sur une surface de niveau, démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti pendant 1 minute, puis arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile, qui devrait être égal à ou près de la marque de maximum.



1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer la jauge. Mettre un entonnoir dans le goulot pour éviter de renverser de l'huile.

Ajouter un peu d'huile et vérifier le niveau d'huile.

Recommencer l'opération jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Toujours utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

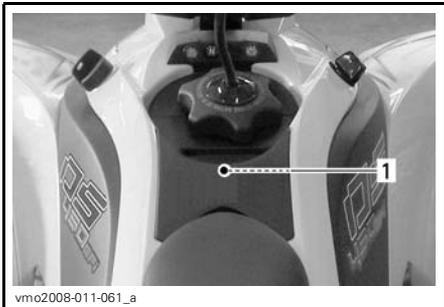
Remplir le système de refroidissement avec du liquide de refroidissement prémélangé de BRP (N/P 219 700 362) ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Niveau de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Le réservoir de liquide de refroidissement est sous le couvercle d'accès.



SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS

1. Emplacement du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement

Procéder comme suit pour retirer le couvercle d'accès.

Enlever le siège.

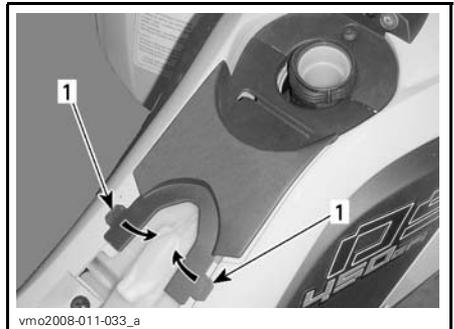


1. Loquet de siège

Enlever le bouchon de réservoir d'essence.

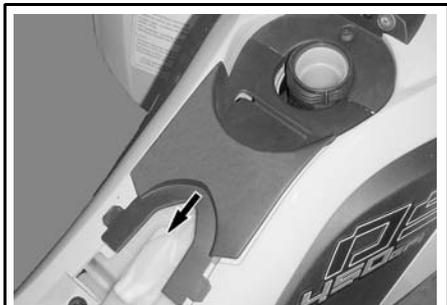


Relâcher les languettes de couvercle du carénage.

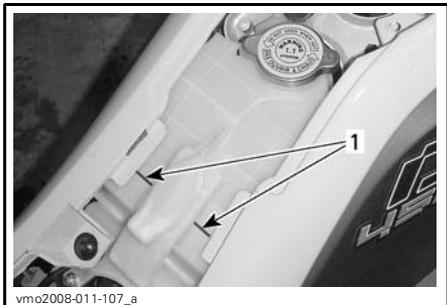


1. Languettes

Tirer délicatement le couvercle vers l'arrière pour le retirer.



vmo2008-011-033_b



vmo2008-011-107_a

RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

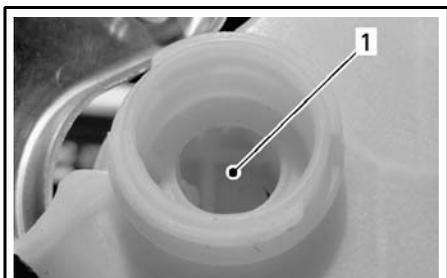
1. Repères de niveau

Enlever le bouchon de remplissage.

Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide est adéquat lorsqu'on voit du liquide par l'orifice du bouchon du réservoir.

REMARQUE: Le niveau de liquide peut être légèrement plus bas lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C (68°F).

Ajouter du liquide de refroidissement au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**



vmo2008-011-087_a

RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Liquide de refroidissement ici

On peut également vérifier le niveau de liquide grâce aux repères de niveau (petites nervures) sur le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Remettre en place et bien visser le bouchon.

Bien remettre toutes les pièces enlevées en procédant dans l'ordre inverse de leur dépose.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

Liquide de frein

Liquide recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

ATTENTION: Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour obtenir un niveau approprié.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

Niveau de liquide

REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

Réservoir de liquide de frein avant

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Vérifier le niveau de liquide de frein par le voyant de liquide du couvercle du réservoir.

S'il est **FONCÉ**, cela signifie que le niveau est adéquat.

S'il est **PÂLE**, cela signifie que le niveau est bas.



TYPIQUE

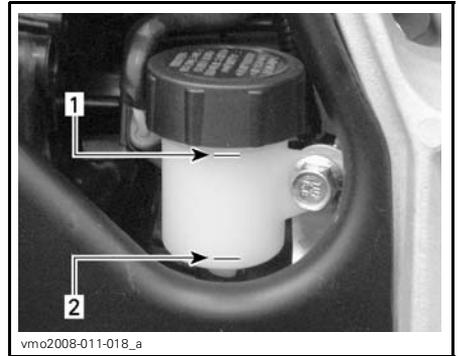
1. Niveau adéquat de liquide
2. Bas niveau de liquide

Nettoyer le couvercle de remplissage et le retirer, puis ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

Vérifier l'état du soufflet du levier. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.

Réservoir de liquide de frein arrière

Le véhicule étant sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans le réservoir. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.



CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE

1. Niveau maximal (MAX)
2. Niveau minimal (MIN)

Nettoyer le bouchon de remplissage et le retirer, puis ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

CONSIGNES D'UTILISATION

Généralités

Ce véhicule a cinq vitesses de marche avant.

Pour démarrer le moteur, mettre la transmission au POINT MORT; on peut également appuyer sur le levier d'embrayage pour démarrer à n'importe quel rapport.

Vérifications de préutilisation

AVERTISSEMENT

Il est primordial de vérifier le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours:

- Mettre le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne normalement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.

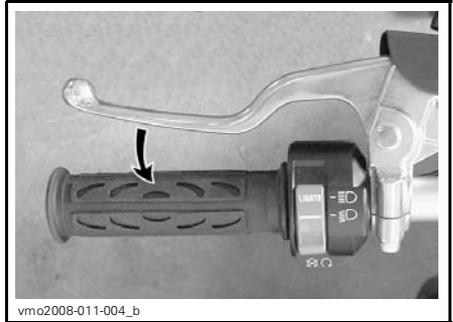
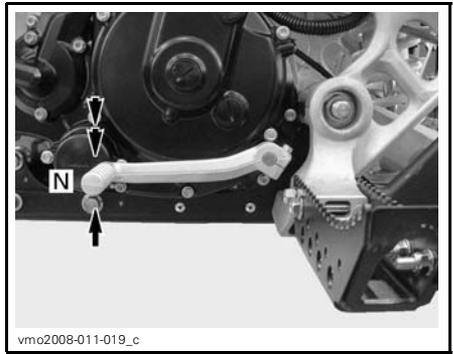
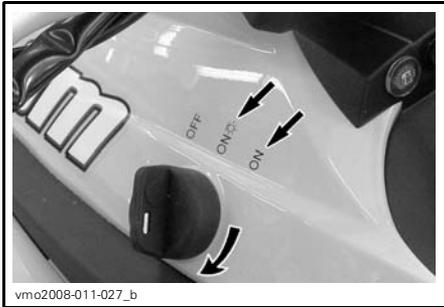
- Actionner la manette et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. Elles doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que la position de la manette de frein convient au conducteur.
- Vérifier si tous les raccords de conduit de frein sont solidement fixés et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites.
- Le frein de stationnement serré, actionner le levier d'embrayage. Le levier devrait revenir complètement lorsqu'on le relâche.
- S'assurer que la chaîne d'entraînement est bien lubrifiée et réglée.
- S'assurer que les pignons ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier si les attaches de l'essieu arrière sont bien serrées.
- Vérifier le bras oscillant. S'il y a un jeu, **NE PAS UTILISER LE VÉHICULE.**
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur, de la transmission et du réservoir d'huile présentent des fuites d'huile.
- Nettoyer le phare et le feu arrière.
- S'assurer que le siège est bien fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est correctement fixée au véhicule.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu lorsque le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.

- Vérifier le fonctionnement des interrupteurs d'allumage, de démarrage, du phare, d'arrêt du moteur, de feu arrière et de clignotants.
- Démarrer le moteur, desserrer le frein de stationnement et avancer lentement de quelques pieds. Ser- rer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.

Corriger tout problème décelé. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé s'il y a lieu.

Démarrage du moteur

Mettre la clé dans l'interrupteur d'allu- mage et la tourner à «ON».



Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».



Appuyer sur le bouton de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.



Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

Mettre la transmission au point mort ou appuyer sur le levier d'embrayage et le maintenir ainsi.



⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage.

Changer de vitesse

Sélecteur de vitesses

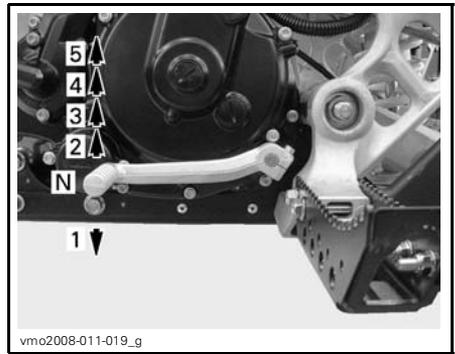
Pour changer de vitesse, presser le levier d'embrayage, puis actionner le sélecteur de vitesse de la manière ci-dessous.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours presser le levier d'embrayage pour passer à une vitesse supérieure ou pour rétrograder.

Lorsqu'on enfonce le sélecteur de vitesse, la transmission passe au prochain rapport, supérieur ou inférieur. Le sélecteur devrait revenir à sa position initiale.

Pour passer à un rapport supérieur, placer le bout de sa botte sous le sélecteur de vitesse et le soulever jusqu'au bout. Pour rétrograder, appuyer sur le sélecteur jusqu'au fond.



⚠ AVERTISSEMENT

Toujours relâcher la manette d'accélérateur lorsqu'on change de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle ou le véhicule pourrait capoter.

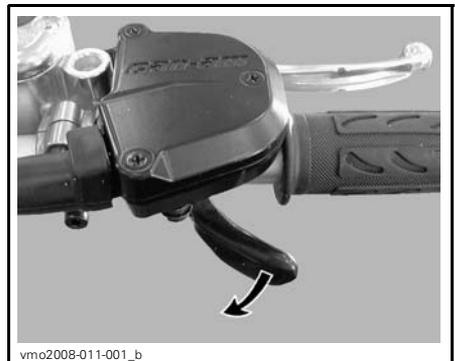
ATTENTION: S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le véhicule.

Pour arrêter le moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule dans une pente.

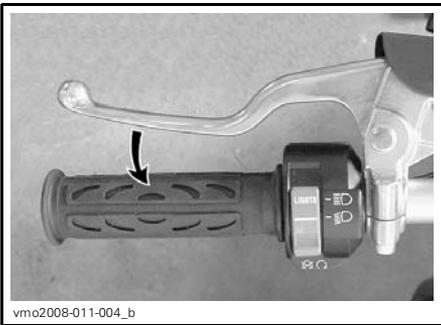
Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.



Actionner le frein de stationnement.



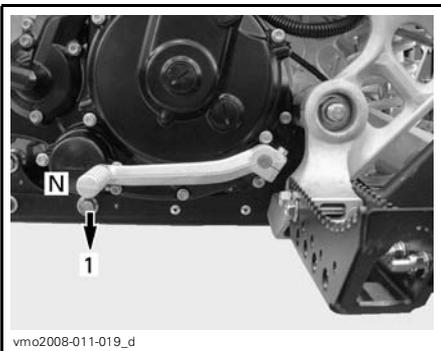
Appuyer sur le levier d'embrayage et le maintenir ainsi.



Embrayer la première vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser le levier d'embrayage pour changer de rapport.



Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «OFF».



Mettre la clé de contact à «OFF» et retirer la clé.



Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plages, mise à l'eau de bateau, etc.), il faut le rincer à l'eau douce afin de le protéger ainsi que ses composants. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser du lubrifiant XP-S Lube (N/P 293 600 016) ou un équivalent. Faire cette opération à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants, et de nettoyer les feux.

REMARQUE: Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION** (avec un tuyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée peut causer des dommages électriques ou mécaniques.

Information générale concernant les réglages de la suspension

La maniabilité et le confort de votre véhicule dépendent des réglages de la suspension.

Les réglages de la suspension varient selon le poids de l'utilisateur, les préférences personnelles, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

Ajuster la suspension depuis les réglages originaux constitue la meilleure façon de régler la suspension (consulter la rubrique *RÉGLAGES ORIGINAUX DE LA SUSPENSION*), puis personnaliser, un à un, chacun des réglages. Les réglages avant et arrière sont interdépendants. On peut donc avoir à régler l'amortisseur arrière de nouveau après avoir réglé les amortisseurs avant. Faire l'essai du véhicule dans les mêmes conditions d'utilisation: sentier, vitesse, position de conduite, etc. Modifier un réglage et refaire l'essai du véhicule. Procéder de façon méthodique jusqu'à ce que l'on soit satisfait.

Suivre les directives plus bas pour le réglage optimal de la suspension.

Réglage de la suspension avant

AVERTISSEMENT

- Les amortisseurs avant sont sous pression.
- Une explosion peut se produire si les amortisseurs sont chauffés ou perforés.
- Ne pas les démonter.

Réglage de la précharge

Raccourcir le ressort pour une tenue de route plus ferme sur sentier cahoteux.

Allonger le ressort pour une tenue de route plus souple sur sentier en bon état.



RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrer l'anneau de retenue supérieur

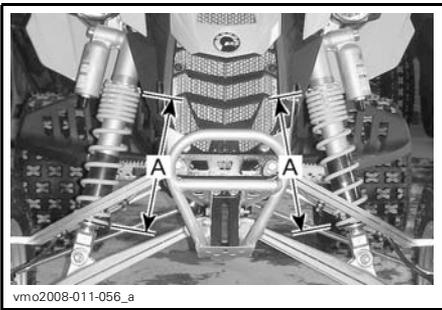
Étape 2: Tourner l'anneau de réglage en conséquence

Étape 3: Serrer l'anneau de retenue supérieur

Soulever l'avant du véhicule. Mesurer la longueur du ressort sans charge sur les roues.

AVERTISSEMENT

Régler les deux ressorts à la même précharge. Un réglage inégal peut avoir un effet néfaste sur la maniabilité, la stabilité et la commande du véhicule en plus d'accroître le risque d'accident.



vmo2008-011-056_a

RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

A. Même longueur

Réglage de la force d'amortissement de l'amortisseur

Effectuer le réglage **une** position (clic) à la fois. Faire l'essai du véhicule dans les mêmes conditions d'utilisation: sentier, vitesse, position de conduite, etc. Modifier un réglage et refaire l'essai du véhicule. Procéder de façon méthodique jusqu'à ce que l'on soit satisfait.

Compression (basse vitesse)

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



vmo2008-021-004_a

1. Régleur de compression (tournevis plat)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force d'amortissement (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force d'amortissement (plus souple).

Compression (haute vitesse)

Ensemble X seulement

Utiliser une clé de 17 mm pour faire le réglage.



vmo2008-021-004_b

TYPIQUE — ENSEMBLE X SEULEMENT

1. Régleur de compression pour vitesse élevée (clé de 17 mm)

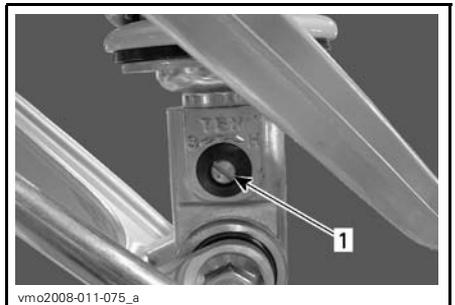
Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force d'amortissement (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force d'amortissement (plus souple).

Rebond

Tous les modèles

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



vmo2008-011-075_a

TOUS LES MODÈLES

1. Régleur de rebond (tournevis plat)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force d'amortissement (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force d'amortissement (plus souple).

Réglages de la suspension arrière

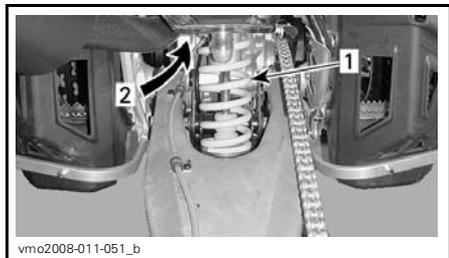
AVERTISSEMENT

- L'amortisseur arrière est sous pression.
- Une explosion peut se produire si l'amortisseur est chauffé ou perforé.
- Ne pas le démonter.

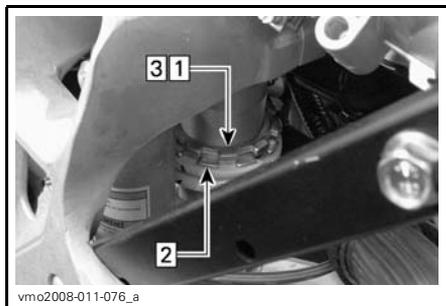
Réglage de la précharge

Raccourcir le ressort pour une tenue de route plus ferme sur sentier cahoteux.

Allonger le ressort pour une tenue de route plus souple quand le sentier est en bon état.



1. Amortisseur arrière
2. Emplacement des anneaux de réglage



RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrer l'anneau de retenue supérieur

Étape 2: Tourner l'anneau de réglage en conséquence

Étape 3: Serrer l'anneau de retenue supérieur

Réglage de la force d'amortissement de l'amortisseur

Effectuer le réglage **une** position (clic) à la fois. Faire l'essai du véhicule dans les mêmes conditions d'utilisation: sentier, vitesse, position de conduite, etc. Modifier un réglage et refaire l'essai du véhicule. Procéder de façon méthodique jusqu'à ce que l'on soit satisfait.

Compression

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



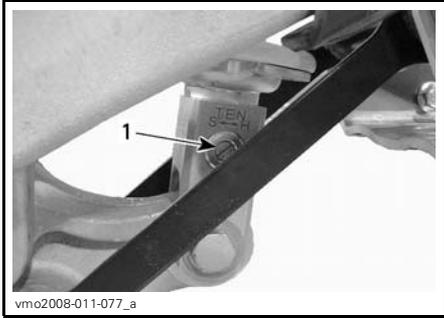
1. Régleur de compression (tournevis plat)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force d'amortissement (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force d'amortissement (plus souple).

Rebond

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



1. Régleur de rebond (tournevis plat)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force d'amortissement (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force d'amortissement (plus souple).

Réglages originaux de la suspension

Si, pour quelques raisons que ce soit, il faut régler la suspension avant ou arrière aux réglages originaux, procéder comme suit.

REMARQUE: Ajuster la suspension depuis les réglages originaux constitue la meilleure façon de régler la suspension, puis personnaliser, un à un, chacun des réglages.

Suspension avant

⚠ AVERTISSEMENT

Régler les deux ressorts à la même précharge. Un réglage inégal peut avoir un effet néfaste sur la maniabilité, la stabilité et la commande du véhicule en plus d'accroître le risque d'accident.

Précharge du ressort

Régler comme suit.



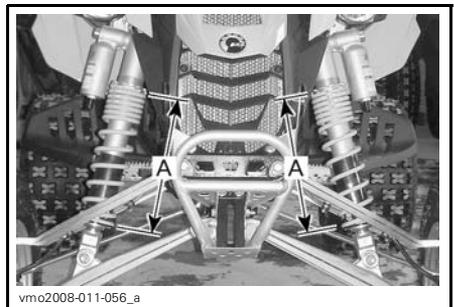
RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrer l'anneau de retenue supérieur

Étape 2: Tourner l'anneau de réglage en conséquence

Étape 3: Serrer l'anneau de retenue supérieur

Soulever l'avant du véhicule. Mesurer la longueur du ressort sans charge sur les roues.

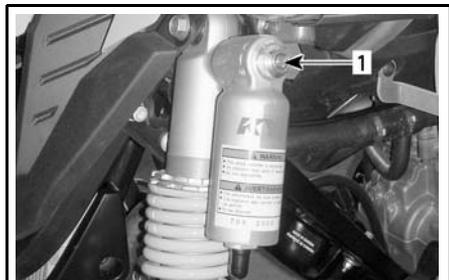


LONGUEUR DU RESSORT — RÉGLAGE EN USINE

A. 282 mm (11 po)

Compression (basse vitesse)

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



vmo2008-011-057_c

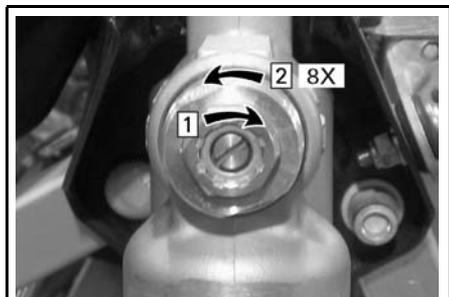
1. Régleur de compression (tournevis plat)

Tourner **d'abord** le régleur de compression à fond dans le sens horaire.

Tourner **ensuite** le régleur de compression à une position donnée selon le modèle.

Ensemble X

Tourner le régleur de compression dans le sens antihoraire (**8 clics**) pour rétablir le réglage original.



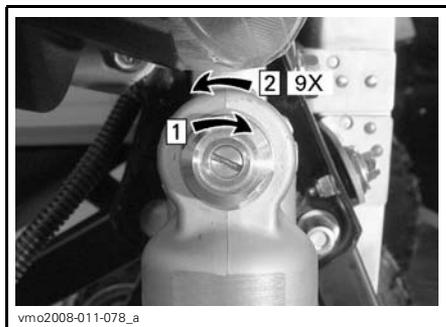
vmo2008-011-080_b

ENSEMBLE X — RÉGLAGE ORIGINAL

Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire

Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire (8 clics)

Autres



vmo2008-011-078_a

AUTRES — RÉGLAGE ORIGINAL

Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire

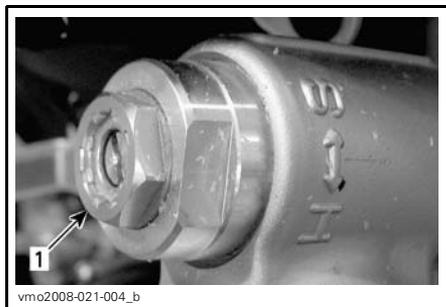
Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire (9 clics)

Procéder de la même façon avec l'autre amortisseur.

Compression (haute vitesse)

Ensemble X seulement

Utiliser une clé de 17 mm pour faire le réglage.



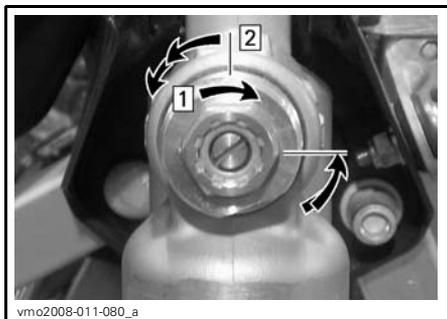
vmo2008-021-004_b

ENSEMBLE X SEULEMENT

1. Régleur de compression pour vitesse élevée (clé de 17 mm)

Tourner **d'abord** le régleur de compression pour vitesse élevée à fond dans le sens horaire.

Tourner ensuite le régleur de compression pour vitesse élevée dans le sens antihoraire (**3/4 de tour**) pour rétablir le réglage original.

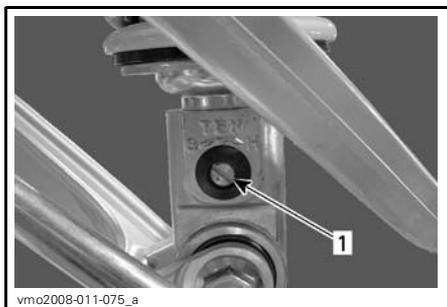


ENSEMBLE X — RÉGLAGE ORIGINAL
 Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire
 Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire
 (3/4 de tour)

Rebond

Tous les modèles

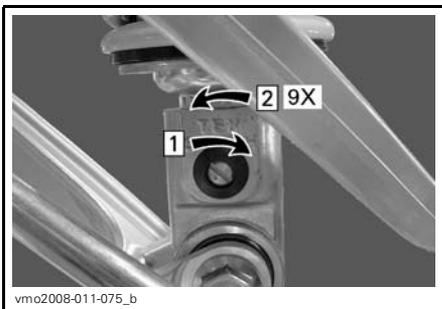
Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



1. Régleur de rebond (tournevis plat)

Tourner **d'abord** le régleur de rebond à fond dans le sens horaire.

Tourner **ensuite** le régleur de rebond dans le sens antihoraire (**9 clics**) pour rétablir le réglage original.

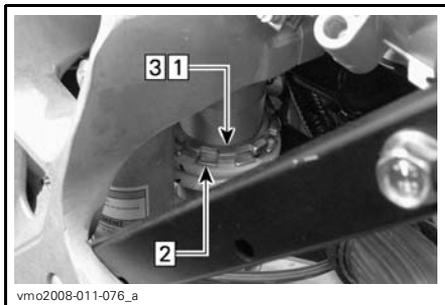


RÉGLAGE ORIGINAL
 Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire
 Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire
 (9 clics)

Suspension arrière

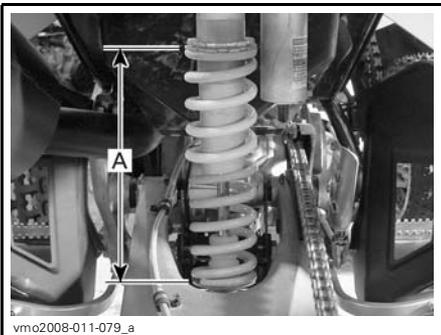
Précharge du ressort

Régler comme suit.



RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE
 Étape 1: Desserrer l'anneau de retenue supérieur
 Étape 2: Tourner l'anneau de réglage en conséquence
 Étape 3: Serrer l'anneau de retenue supérieur

Soulever l'avant du véhicule. Mesurer la longueur du ressort sans charge sur les roues.



vmo2008-011-079_a

LONGUEUR DU RESSORT — RÉGLAGE ORIGINAL

A. 262 mm (10 po)

Compression

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.

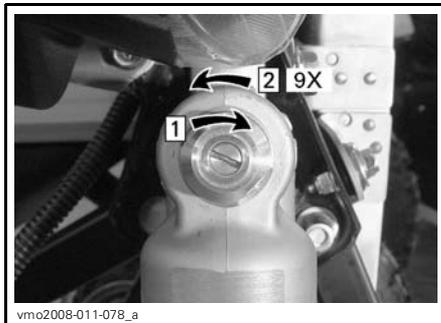


vmo2008-011-060_a

1. Régleur de compression (tournevis plat)

Tourner **d'abord** le régleur de compression à fond dans le sens horaire.

Tourner **ensuite** le régleur de compression dans le sens antihoraire (**9 clics**) pour rétablir le réglage original.



vmo2008-011-078_a

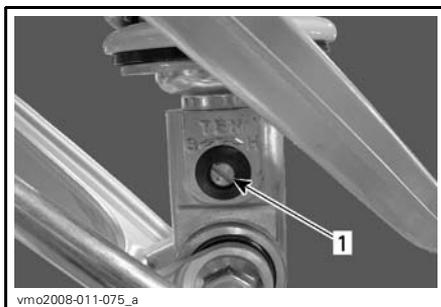
RÉGLAGE ORIGINAL

Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire

Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire (9 clics)

Rebond

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.

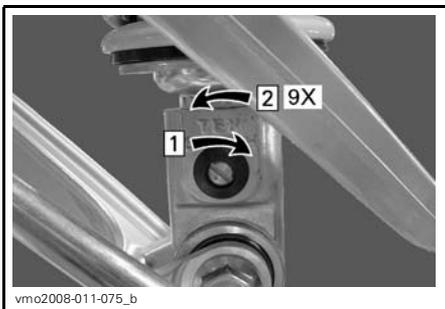


vmo2008-011-075_a

1. Régleur de rebond (tournevis plat)

Tourner **d'abord** le régleur de rebond à fond dans le sens horaire.

Tourner **ensuite** le régleur de rebond dans le sens antihoraire (**9 clics**) pour rétablir le réglage original.



RÉGLAGE ORIGINAL

Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire

Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire
(9 clics)

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Capotage

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné sur le côté, le remettre sur ses roues et attendre de 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur.

Vérifier si de l'huile s'est accumulée dans le boyau de vidange du logement de filtre à air. Si c'est le cas, nettoyer le filtre à air et son logement. Consulter la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir et remplir au besoin.

Démarrer le moteur et le laisser fonctionner environ 1 minute, puis l'arrêter. Vérifier le niveau d'huile immédiatement. Consulter la section *NIVEAU D'HUILE À MOTEUR* pour savoir comment procéder.

Submersion du véhicule

Si le véhicule est submergé, on devra se rendre dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé. **NE JAMAIS DÉMARRER LE MOTEUR!**

ATTENTION: Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si la procédure de redémarrage n'est pas suivie.

CHARGEMENT ET TRANSPORT

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Chargement

AVERTISSEMENT

Ce véhicule n'a pas été conçu ni fabriqué pour transporter une charge ou tirer une remorque.

Transport

Lorsqu'on transporte le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

AVERTISSEMENT



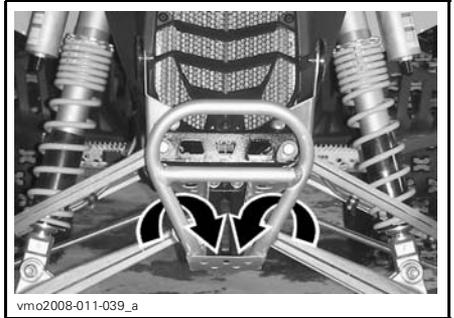
V00A18W

Ne jamais basculer le véhicule pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).

Procéder comme suit:

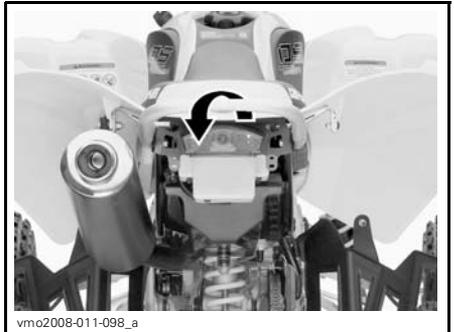
- Serrer le frein de stationnement et sélectionner la 1^{re} vitesse.
- Arrimer le véhicule à l'avant et à l'arrière par les pare-chocs.

ATTENTION: L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.



vmo2008-011-039_a

TYPIQUE — EMPLACEMENT AVANT



vmo2008-011-098_a

EMPLACEMENT ARRIÈRE

AVERTISSEMENT

Ne pas remorquer ce véhicule derrière une automobile ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque.

DIAGNOSTIC DES PANNES

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. L'interrupteur d'allumage est à «OFF».

- Tourner l'interrupteur à «ON».

2. L'interrupteur d'arrêt du moteur est à «OFF».

- Tourner l'interrupteur à «ON».

3. La transmission n'est pas au point mort.

- Mettre la transmission au point mort ou presser le levier d'embrayage.

4. Batterie faible ou connexions desserrées.

- Vérifier l'état des connexions et des bornes.
- Faire vérifier la batterie.
- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

1. Fusible grillé.

- Vérifier le fusible de la pompe à essence.

2. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).

- (Mode noyé) Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer cette fonction qui bloque l'injection quand on lance le moteur. Procéder comme suit.

- Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».
- Comprimer complètement la manette d'accélérateur et la MAINTENIR dans cette position.
- Appuyer sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.

Lancer le moteur 20 secondes. Relâcher le bouton de DÉMARRAGE du moteur.

Relâcher la manette d'accélérateur et lancer de nouveau le moteur pour le faire démarrer.

Si le moteur ne démarre toujours pas:

- Nettoyer le pourtour des capuchons de bougie et retirer ces derniers.
- Enlever les bougies, voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.
- Actionner le démarreur à quelques reprises.
- Ensuite, installer des bougies neuves si possible ou des bougies propres et sèches.
- Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.

Si le moteur est encore noyé, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE: Il ne doit pas y avoir de carburant dans l'huile à moteur. Si c'est le cas, vidanger l'huile.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)

3. Le carburant ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).

- Vérifier le niveau d'essence.
- La pompe à essence peut être défectueuse.
- Vérifier le fusible de la pompe à essence.
- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

4. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).

- Vérifier l'état du fusible d'allumage.
- Enlever les bougies et les rebrancher ensuite aux capuchons de bougie.
- Vérifier si l'interrupteur d'allumage et l'interrupteur d'arrêt du moteur sont à «ON».
- Démarrer le moteur lorsque les bougies sont mises à la masse sur le moteur, loin des trous de bougie. Si aucune étincelle n'apparaît, remplacer les bougies.
- Si le problème persiste, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

5. Compression du moteur.

- Si on ne détecte aucune résistance, on peut soupçonner une perte importante de compression.
- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR

1. Bougies encrassées ou endommagées.

- Voir la rubrique LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.

2. Le carburant ne parvient pas au moteur.

- Voir la rubrique LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.

ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR (suite)

3. Surchauffe du moteur (le voyant anomalie moteur (ambre) s'allume ou clignote).

- Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir d'huile et refaire le plein au besoin.
- S'assurer que le radiateur n'est pas obstrué.
- S'assurer que le ventilateur fonctionne normalement.
- Vérifier et nettoyer les ailettes du radiateur. Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.
- Réduire la vitesse du véhicule, mais le maintenir en mouvement pour assurer un apport d'air au radiateur. Si le moteur surchauffe toujours après environ une minute, arrêter le véhicule et mettre la transmission au POINT MORT. Serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur. Placer l'interrupteur d'allumage à «ON» (**ne pas démarrer le moteur**). Le radiateur refroidira grâce au ventilateur de radiateur.
- Laisser le moteur refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement; refaire le plein si possible. Voir la rubrique LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT dans la section LIQUIDES.
- Si la surchauffe persiste, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

4. Filtre à air/boîtier de filtre obstrué ou sale.

- Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
- Vérifier s'il y a du liquide ou des dépôts dans le tube de vidange du boîtier.

5. Bobine d'allumage débranchée.

- Vérifier la connexion des bobines d'allumage.

RETOURS DE FLAMME DANS LE MOTEUR

1. Bougies défectueuses (accumulation de calamine).

- Voir la rubrique LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.

2. Fuites du système d'échappement.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

3. Le moteur tourne en surchauffant.

- Voir la rubrique ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR.

RATÉS D'ALLUMAGE DU MOTEUR

1. Bougies encrassées, endommagées ou usées.

- Nettoyer et vérifier les bougies et leur degré thermique. Les remplacer au besoin.

2. Présence d'eau dans le carburant.

- Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

BRUIT INHABITUEL PROVENANT DU MOTEUR

1. Réglage des soupapes.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

BRUIT INHABITUEL PROVENANT DU MOTEUR (suite)

2. Tendeur de chaîne obstrué.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

3. Chaîne de distribution usée.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Moteur.

- Voir la rubrique *ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR*.

2. Frein de stationnement.

- S'assurer que le frein de stationnement est complètement déverrouillé.

3. Filtre à air/boîtier de filtre obstrué ou sale.

- Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
- Vérifier s'il y a du liquide ou des dépôts dans le tube de vidange du boîtier.

CHANGEMENTS DE VITESSE BRUSQUES

1. Faible niveau d'huile dans le moteur.

- Remplir le réservoir d'huile au niveau approprié avec de l'huile recommandée.

2. Système de changement de vitesse.

- Essayer d'appuyer davantage sur la manette d'accélérateur en passant à une vitesse supérieure.
- Comprimer le levier d'embrayage plus longtemps en rétrogradant.

3. Mauvais type d'huile.

- Vidanger l'huile du moteur et utiliser une huile recommandée seulement.

4. Transmission.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE VOYANT ANOMALIE MOTEUR (ambre) RESTE ALLUMÉ

1. Surchauffe du moteur (le voyant anomalie moteur (ambre) S'ALLUME).

- Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir d'huile et refaire le plein au besoin.
- S'assurer que le radiateur n'est pas obstrué.
- S'assurer que le ventilateur fonctionne normalement.
- Vérifier et nettoyer les ailettes du radiateur. Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.
- Réduire la vitesse du véhicule, mais le maintenir en mouvement pour assurer un apport d'air au radiateur. Si le moteur surchauffe toujours après environ une minute, arrêter le véhicule et mettre la transmission au POINT MORT. Serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur. Placer l'interrupteur d'allumage à «ON» (**ne pas démarrer le moteur**). Le radiateur refroidira grâce au ventilateur de radiateur.
- Laisser le moteur refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement; refaire le plein si possible. Voir la rubrique LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT dans la section LIQUIDES.
- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

2. Le ventilateur ne fonctionne pas normalement.

- Vérifier le fusible.
- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

3. Faible ou haute tension de la batterie.

- Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE VOYANT ANOMALIE MOTEUR (ambre) CLIGNOTE

1. Le moteur est en mode protection.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		DS 450/DS 450 X
MOTEUR		
Type		BRP – Rotax, 4-temps, double arbre à cames en tête, chaîne d'entraînement
Nombre de cylindres		1
Nombre de soupapes		4
Cylindrée		449.3 cc (27.42 po ³)
Cylindre	Standard	97 mm (3.82 po)
Course		60.8 mm (2.44 po)
Taux de compression		11.8:1
Lubrification		À carter sec, par pompe avec filtre remplaçable (moteur et transmission lubrifiés simultanément)
Décompresseur		Automatique
Échappement		BRP, acier inoxydable
Filtre à air		Filtre en mousse à deux étages
TRANSMISSION		
Embrayage		Embrayage à bain d'huile, multidisque
Boîte de vitesses		5 vitesses intégrées à prise constante
REFROIDISSEMENT		
Type		Refroidissement par liquide avec pompe à eau intégrée
Radiateur		Monté à l'avant avec ventilateur thermostatique
SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Type		Injection électronique, carter de papillon simple (46 mm)
Régime de ralenti ± 50		1800 tr/mn
Pompe à essence	Marque	Bosch
	Type	Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence)
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Génératrice/ magnéto	Marque	Denso
	Type	250 W @ 6000 tr/mn
Type d'allumage		ADC (allumage à décharge de condensateur)
Réglage de l'allumage		Non réglable

MODÈLE		DS 450/DS 450 X
SYSTÈME ÉLECTRIQUE (suite)		
Limiteur de régime moteur		10 200 (n'importe quel rapport en marche avant)
Bougies	Marque	NGK
	Type	DCPR9E
	Écartement des électrodes	0.7 à 0.8 mm (.028 à .032 po)
Nombre de bougies		2
Batterie	Type	Batterie sans entretien
	Volt	12 volts, 7 A•h
Système de démarrage		Démarrateur électrique. Démarrage à n'importe quel rapport (levier d'embrayage pressé ou transmission au POINT MORT)
Phares		2 x 35 W
Feux arrière et d'arrêt		8/27 W, 1157
Fusibles	Principal	20 A
	Régulateur	20 A
	Recharge	20 A
	Ventilateur	5 A
	MCM	10 A
	Principal	20 A
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT		
Essieu arrière		Entraîné par chaîne/essieu rigide
SUSPENSION		
Avant	Type	Indépendante — deux bras triangulaires HPG X: HPG (réglable)
	Course	241 mm (9.5 po)
Arrière	Type	Rigide à bras oscillant HPG X: HPG (réglable)
	Course	267 mm (10.5 po)

MODÈLE		DS 450/DS 450 X
PNEUS		
Pression (jusqu'à 100 kg (220 lb))	Avant	48 kPa (7 lb/po ²) maximum 34.5 kPa (5 lb/po ²) minimum
	Arrière	
Taille	Avant	21 x 7R-10
	Arrière	20 x 10R-9
ROUES		
Taille	Avant	10 x 5.5
	Arrière	9 x 8.5
Couple de serrage des écrous de roue		61 N•m (45 lbf•pi)
FREINS		
Avant		Hydraulique, 2 disques (acier inoxydable)
Arrière		Hydraulique, 1 disque (acier inoxydable)
Frein de stationnement		Manette de frein droite munie d'un frein de stationnement pour les roues avant
DIRECTION		
Divergence (véhicule au sol, mesure à la jante)		0.5 mm ± 0.5 mm (.0197 po ± .0197 po) de chaque côté
CAPACITÉ DE CHARGE		
Charge totale permise		100 kg (220 lb) y compris le conducteur, toutes les autres charges et les accessoires additionnels
PNBV (poids nominal brut du véhicule)		281 kg (620 lb)
Distribution du poids (avant/arrière)		52/48%
DIMENSIONS		
Poids à vide		156.5 kg (345 lb)
Longueur hors tout		1.83 m (72.1 po)
Largeur hors tout		1.17 m (46.1 po)
Hauteur hors tout		1.06 m (41.9 po)
Empattement		1.27 m (50 po)
Voie	Roues avant	1.0 m (39.5 po)
	Roues arrière	909 mm (35.8 po)
Garde au sol	Sous le châssis	229 mm (9 po)
	Essieu arrière	132 mm (5.2 po)

MODÈLE		DS 450/DS 450 X
LIQUIDES		
Type d'huile à moteur		Huile synthétique XP-S 5W 40. Ne pas mettre une autre huile synthétique, une huile semi-synthétique ou un additif dans un véhicule Can-Am équipé d'un embrayage à bain d'huile. Se référer à la section <i>HUILE RECOMMANDÉE</i> pour plus de détails
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène glycol et eau (50% éthylène glycol et 50% eau distillée). Employer du liquide de refroidissement prémélangé BRP ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium
Carburant	Type	Essence super sans plomb
	Indice d'octane	En Amérique du Nord: (91 (RON + MON)/2) Ailleurs qu'en Amérique du Nord: 95 RON
Freins hydrauliques		Liquide de frein DOT 4
CONTENANCES		
Réservoir d'essence		11.5 L (3 gal. É.-U.) y compris une réserve d'environ 2.5 L (0.66 gal. É.-U.)
Huile à moteur		1.8 L (1.9 pintes É.-U.)
Liquide de refroidissement		1.8 L (1.9 pintes É.-U.)

A:	ampère	po ³ :	pouces cubes
A•h:	ampère-heure	tr/mn:	tours par minute
cc:	centimètres cubes	V:	volt
ch:	chevaux-vapeur	W:	watt
kW:	kilowatt		

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

GÉNÉRALITÉS

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENT

À moins d'indication contraire, le moteur doit être arrêté pendant les opérations d'entretien.

Avant d'effectuer toute opération d'entretien ou toute inspection sur le véhicule, attendre que le moteur et l'échappement refroidissent afin d'éviter les brûlures.

AVERTISSEMENT

S'il faut enlever un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors d'un démontage ou un assemblage, toujours le remplacer par un neuf.

REMARQUE: Les rubriques suivantes décrivent les opérations d'entretien que le propriétaire peut faire lui-même s'il le désire. Les autres opérations indiquées au *TABLEAU D'ENTRETIEN* doivent être confiées à un concessionnaire Can-Am autorisé.

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel. Si on ne connaît pas les méthodes de réglage et les pratiques d'entretien sécuritaires, s'adresser à son concessionnaire Can-Am autorisé.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE					
I: INSPECTER ET AJUSTER AU BESOIN L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 400 KM (250 mi) D'UTILISATION (Doit être effectué par un concessionnaire Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)				
	25 H OU TOUS LES 1250 KM (800 mi)				
	50 H OU TOUS LES 2500 KM (1600 mi)				
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM (3100 mi)				
	200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM (6200 mi)				
PIÈCE/TÂCHE			RESPONSABLE		
MOTEUR					
Niveau d'huile à moteur	À CHAQUE RANDONNÉE		Client		(1) Le PREMIER changement d'huile/de filtre doit être fait après 3 pleins d'essence OU 5 heures de conduite (selon la première éventualité). (2) Toutes les 50 heures, vérifier l'efficacité du liquide. (3) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Huile à moteur et filtre ⁽¹⁾	R			Client	
Tamis du réservoir d'huile			N	Client	
Réglage des soupapes	I		I	Concess.	
Fixations des supports de moteur	I		I	Concess.	
Nettoyage du filtre à air	À CHAQUE RANDONNÉE		Client		
Filtre à air ⁽³⁾		R		Client	
Échappement	I		I	Concess.	
Pare-étincelles du silencieux			N	Client	
Liquide de refroidissement du moteur	I	I ⁽²⁾	R	Client	
Essai de pression du bouchon de radiateur/du système de refroidissement	I		I	Concess.	
État/propreté du radiateur ⁽³⁾	I	I		Client	
Fonctionnement de la transmission			I	Concess.	
Inspection des réglages de l'embrayage	À CHAQUE RANDONNÉE		Client/Concess.		

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 400 KM (250 mi) D'UTILISATION (Doit être effectué par un concessionnaire Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)					
I: INSPECTER ET AJUSTER AU BESOIN L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	25 H OU TOUS LES 1250 KM (800 mi)					
	50 H OU TOUS LES 2500 KM (1600 mi)					
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM (3100 mi)					
	200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM (6200 mi)					
	RESPONSABLE					
PIÈCE/TÂCHE						REMARQUE
SYSTÈME D'ALIMENTATION						
Cartier de papillon	I			I, L	Concess.	—
Câble d'accélérateur	I		I, L		Client/ Concess.	
Conduits d'essence, rampes d'alimentation, raccords, soupapes d'arrêt et essai de pression du réservoir d'essence	I				I Concess.	
Essai de pression de pompe à essence				I	Concess.	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE						
Bougies ⁽⁴⁾	I	I		R	Client	(4) Appliquer de la pâte thermoconductrice P12 (N/P 420 897 186) sur les filets des bougies avant l'installation.
Sondes de SGM	I			I	Concess.	
Vérification des codes de panne du SGM	I			I	Concess.	
Connexions de la batterie	I			I	Client	
Connecteurs de MCM (inspection visuelle sans les débrancher)				I	Concess.	
Connexions et fixations électriques (système d'allumage, système de démarrage, injecteurs, etc.)	I			I	Concess.	
Interrupteur d'allumage, bouton de démarrage et interrupteur d'arrêt du moteur	I			I	Client	
Système d'éclairage (feux de route/croisement, feu de freinage, visée du faisceau des phares, etc.)	I			I	Client	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 400 KM (250 mi) D'UTILISATION (Doit être effectué par un concessionnaire Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)						
I: INSPECTER ET AJUSTER AU BESOIN L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	25 H OU TOUS LES 1250 KM (800 mi)						
	50 H OU TOUS LES 2500 KM (1600 mi)						
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM (3100 mi)						
	200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM (6200 mi)						
	RESPONSABLE						
	PIÈCE/TÂCHE	REMARQUE					
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT							
Lubrification de la chaîne d'entraînement	À CHAQUE RANDONNÉE	Client	(3) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.				
Réglage de la chaîne d'entraînement	À CHAQUE RANDONNÉE	Client					
État de la glissière de chaîne d'entraînement	À CHAQUE RANDONNÉE	Client					
Pignons ⁽³⁾	I	I				R	Client
Roulements d'essieu	I	I				Client	
Écrous/goujons de roue	I	I				Client	
Pression et usure des pneus	À CHAQUE RANDONNÉE	Client					
Moyeu de roue arrière	L	Concess.					
Solidité de l'essieu arrière (boulons et écrou de réglage du carter d'essieu excentrique)	I	I				Client	
DIRECTION							
Dispositifs de fixation du guidon	I	I	Concess.				
Système de direction ⁽³⁾	I	I	Concess.				
Rotules de barre d'accouplement	I	I	Client				
Écrous de roue et goujons	I	I	Client				
Usure des pneus et pression d'air	À CHAQUE UTILISATION	Client					
Roulements de roue	I	I	Client				
Alignement des roues avant	I	I	Concess.				

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 400 KM (250 mi) D'UTILISATION (Doit être effectué par un concessionnaire Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)					
	25 H OU TOUS LES 1250 KM (800 mi)					
	50 H OU TOUS LES 2500 KM (1600 mi)					
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM (3100 mi)					
	200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM (6200 mi)					
	RESPONSABLE					
PIÈCE/TÂCHE						REMARQUE
SUSPENSION						
Bras oscillant/tringlerie de suspension	I	I				Client
Lubrification de la tringlerie de suspension	L	L				Concess.
Bras oscillant/pivot inférieur d'amortisseur arrière			L			Concess.
Bras triangulaires	I	I, L				Client
Soufflets des joints à rotule	I	I				Client
Joints à rotule ⁽³⁾	I	I				Concess.
Amortisseurs			I			Client
FREINS						
Liquide de frein	I	I			R (5)	Client
Plaquettes de frein ⁽⁵⁾		I				Concess.
Système de freinage (disques, conduits, etc.)				I		Client
Raccords de conduit de frein	I	À CHAQUE RANDONNÉE				Client

(3) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.

(5) Le remplacement du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage doivent être faits par un concessionnaire Can-Am autorisé.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

I: INSPECTER ET AJUSTER AU BESOIN L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 400 KM (250 mi) D'UTILISATION (Doit être effectué par un concessionnaire Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)				
	25 H OU TOUS LES 1250 KM (800 mi)				
	50 H OU TOUS LES 2500 KM (1600 mi)				
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM (3100 mi)				
	200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM (6200 mi)				
	RESPONSABLE				
PIÈCE/TÂCHE					REMARQUE
CARROSSERIE/CHÂSSIS					
Surfaces à proximité du moteur	N	N	N	N	Client
Plaques de protection	À CHAQUE RANDONNÉE				Client
Châssis	I	I	I	I	Concess.
Fixations du châssis	I	I	I	I	Client
Loquet du siège	À CHAQUE RANDONNÉE				Client
Nettoyage et protection du véhicule	I	I	N (3)	N	Client

(3) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.

Concess.: Concessionnaire

MOTEUR

Cette section explique entre autres la manière de remplacer les liquides. Consulter la section *LIQUIDES* pour savoir comment vérifier les niveaux et les rétablir.

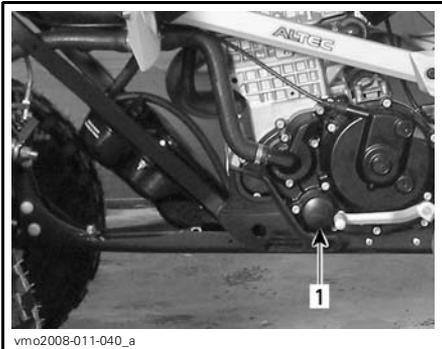
Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. Faire la vidange lorsque le moteur est tiède.

AVERTISSEMENT

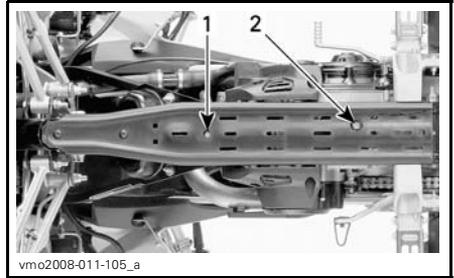
L'huile à moteur peut être brûlante. Attendre qu'elle refroidisse.

Vidange d'huile



CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

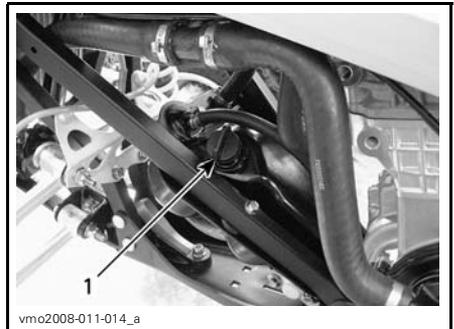
1. Filtre à huile



1. Bouchon de vidange de réservoir d'huile
2. Bouchon de vidange du moteur

S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever le bouchon de réservoir d'huile.



1. Bouchon de réservoir d'huile à moteur

Nettoyer la surface autour des bouchons de vidange.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du réservoir d'huile.

Retirer le bouchon de vidange pour vider toute l'huile du réservoir.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Retirer le bouchon de vidange pour vider toute l'huile du moteur.

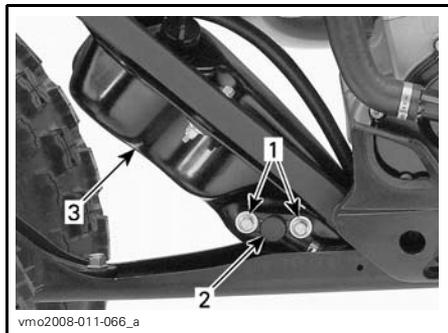
Essuyer toute huile renversée sur la carrosserie.

REMARQUE: Laisser l'huile s'écouler du filtre.

Nettoyage du tamis de réservoir d'huile

REMARQUE: Consulter le *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour connaître la fréquence de nettoyage du tamis.

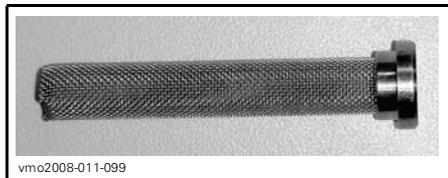
Enlever les boulons retenant le raccord de sortie du réservoir d'huile.



CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Boulons de fixation
2. Raccord de sortie du réservoir
3. Réservoir d'huile

Enlever le tamis de réservoir d'huile derrière le raccord de sortie.



TAMIS

Nettoyer le tamis avec un solvant puis le sécher à l'air comprimé.

AVERTISSEMENT

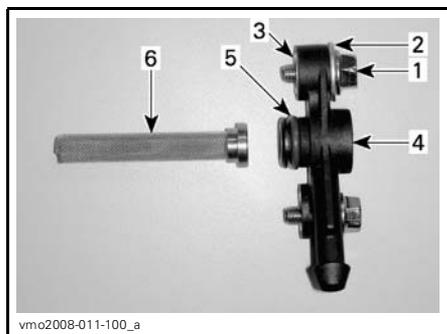
Toujours porter des lunettes de protection. Les produits chimiques peuvent causer des éruptions cutanées et des blessures aux yeux.

Essuyer toute huile renversée sur le réservoir d'huile.

Réinstaller avec précaution toutes les pièces enlevées précédemment.

REMARQUE: Vérifier le joint torique; le remplacer au besoin.

ATTENTION: Prendre garde d'endommager le joint torique en insérant le raccord de sortie dans le réservoir d'huile. Appliquer de l'huile sur le joint torique pour en faciliter l'installation.



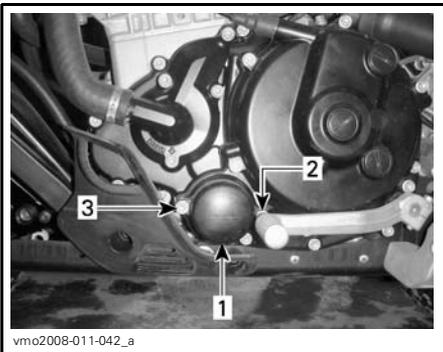
ENSEMBLE RACCORD DE SORTIE

1. Boulon hexagonal
2. Rondelle
3. Raccord
4. Raccord de sortie
5. Joint torique
6. Tamis

Remplacement du filtre à huile

Dévisser le couvercle du filtre à huile.

REMARQUE: Noter l'emplacement des vis.

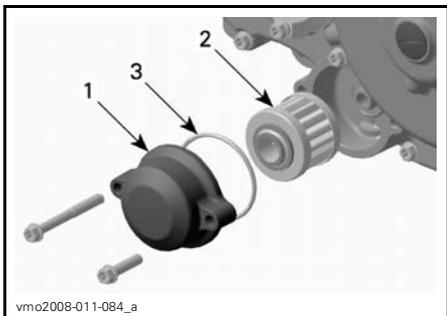


CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Couvercle de filtre à huile
2. Vis (M6 x 25)
3. Vis (M6 x 55)

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

REMARQUE: Vérifier le joint torique du couvercle; le remplacer au besoin.



CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Couvercle de filtre à huile
2. Filtre à huile
3. Joint torique

Essuyer toute huile renversée sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité des bouchons de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité, du réservoir d'huile et des bouchons de vidange, puis remettre ces derniers en place.

Refaire le plein du réservoir d'huile avec 1.8 L (1.9 pinte É.-U.) d'huile recommandée. Consulter la rubrique *HUILE RECOMMANDÉE* sous la section *HUILE À MOTEUR* pour de plus amples détails.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes.

S'assurer qu'il n'y a pas de fuites.

Arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile. Refaire le plein au besoin.

Jeter l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

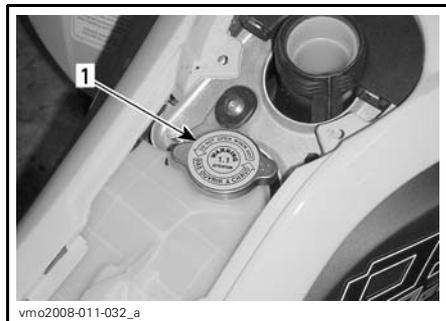
Remplacement du liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement ni desserrer le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

Enlever le couvercle d'accès; consulter la rubrique *NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT* sous la section *LIQUIDES*.

Tourner le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement dans le sens antihoraire, puis l'enlever.

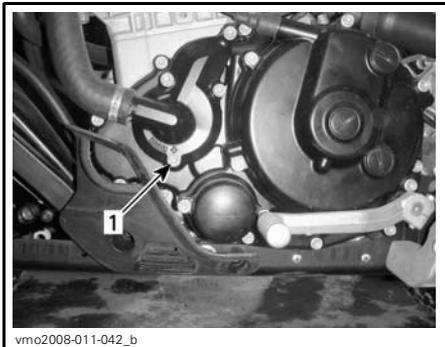


SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS

1. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement

Dévisser lentement le bouchon de vidange et vider le liquide de refroidissement dans un contenant approprié.

REMARQUE: Il n'est pas nécessaire d'enlever le bouchon de vidange.



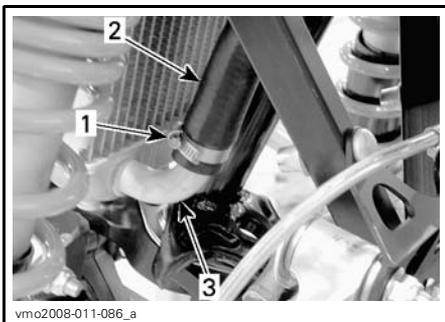
CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Bouchon de vidange du liquide de refroidissement

Vidanger complètement le système et resserrer le bouchon de vidange.

Desserrer le collier de serrage du boyau de sortie du radiateur.

Enlever le boyau de sortie du radiateur pour vidanger complètement le système.



1. Collier de serrage
2. Boyau de sortie
3. Radiateur

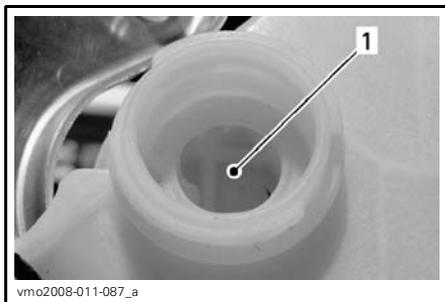
Remettre en place le boyau et serrer le collier de serrage.

Essuyer tout liquide de refroidissement renversé sur le châssis et le moteur.

Refaire le plein du réservoir de liquide de refroidissement avec 1.8 L (1.9 pinte É.-U.) de liquide recommandé. Se référer aux *FICHES TECHNIQUES* pour de plus amples détails.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin; **ne pas trop remplir**.

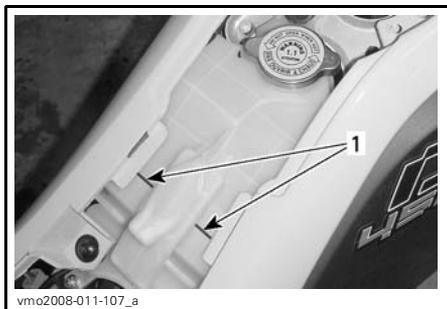
Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide est adéquat lorsqu'on voit du liquide par l'orifice du bouchon du réservoir.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Liquide de refroidissement ici

On peut également vérifier le niveau de liquide grâce aux repères de niveau (petites nervures) sur le réservoir.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Repères de niveau

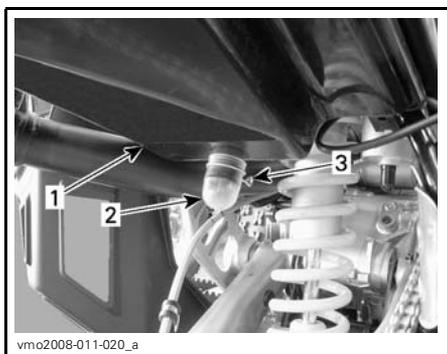
À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Appuyer sur la manette d'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Vérifier si les raccords présentent des fuites.

Bien remettre toutes les pièces enlevées précédemment.

Boîtier de filtre à air

Vérifier périodiquement si le tube de vidange du boîtier de filtre à air présente du liquide ou des dépôts.



1. Boîtier du filtre à air
2. Tube de vidange
3. Fixation

REMARQUE: Si on utilise le véhicule dans un milieu poussiéreux, inspecter plus souvent que ce qui est indiqué au *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Si on découvre du liquide ou des dépôts, presser et enlever les fixations. Sortir les tubes de vidange puis les vider.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur si on découvre du liquide ou des dépôts dans les tubes de vidange.

Si on découvre du liquide ou des dépôts, inspecter, sécher ou remplacer le filtre à air selon son état.

Enlever le filtre à air en procédant comme suit.

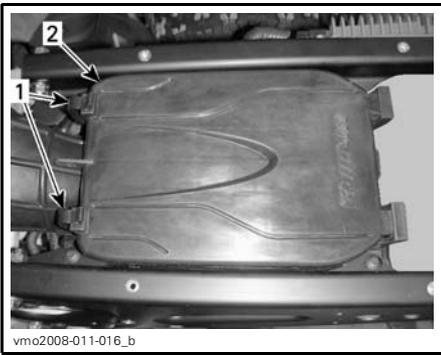
Filtre à air

Dépose

ATTENTION: Ne jamais enlever ou modifier les composants du boîtier de filtre à air. Utiliser des pièces d'origine pour remplacer le filtre à air, car le moteur est réglé en fonction de ces composants. Autrement, on peut amoindrir les performances du moteur ou même l'endommager.

Enlever le siège.

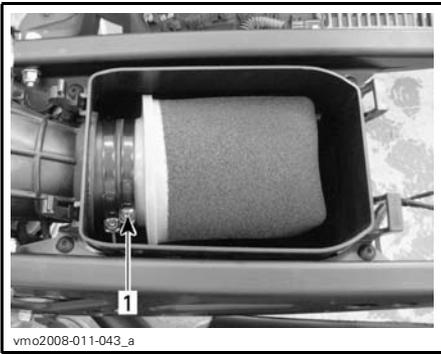
Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



vmo2008-011-016_b

1. Fixations
2. Couvercle du boîtier de filtre à air

Desserrer la fixation et retirer le filtre.



vmo2008-011-043_a

1. Fixation

Verser du nettoyeur de filtre à air (N/P 219 700 341) ou l'équivalent dans un seau et y mettre le filtre à tremper.

Pendant que le filtre trempe dans le nettoyeur, nettoyer l'intérieur du boîtier de filtre à air.

Rincer le filtre à l'eau tiède.

Presser la mousse pour égoutter tout surplus d'eau. Laisser sécher complètement le filtre à air.

REMARQUE: Une faible couche de poussière peut être chassée avec un jet d'air à basse pression. Souffler l'air comprimé dans le sens contraire de la circulation normale de l'air dans le filtre.

Si la cartouche filtrante est endommagée, la remplacer.

Une fois le filtre sec, huiler avec de l'huile pour filtre à air (N/P 219 700 340) ou l'équivalent.

Installation

Bien remettre les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

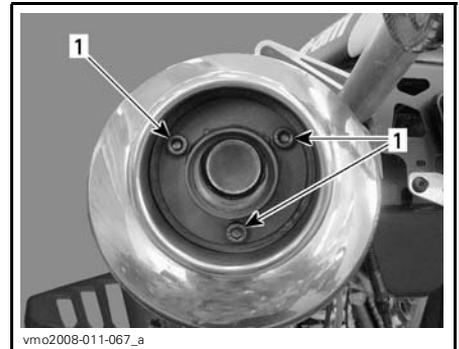
Pare-étincelles

Le silencieux doit être nettoyé périodiquement de toute accumulation de calamine. Consulter le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

AVERTISSEMENT

Ne jamais faire cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant.

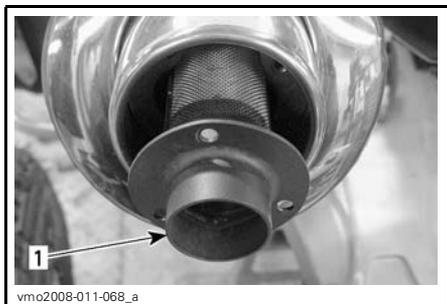
Enlever le pare-étincelles du silencieux.



vmo2008-011-067_a

ENLEVER

1. Vis



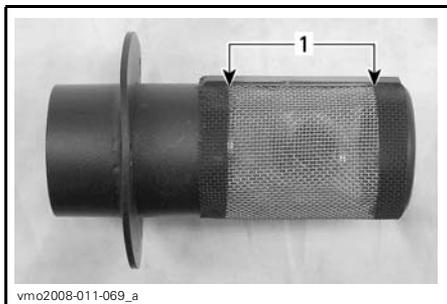
vmo2008-011-068_a

ENLEVER

1. Pare-étincelles

Enlever les dépôts de calamine du pare-étincelles avec une brosse.

REMARQUE: Se servir d'une brosse souple et faire attention de ne pas endommager le pare-étincelles.



vmo2008-011-069_a

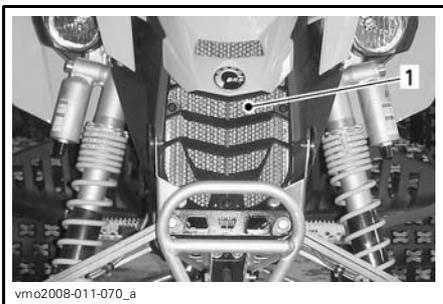
NETTOYER

1. Nettoyer cette partie

Pour le réinstaller, suivre l'ordre inverse de la dépose.

Radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, sans saleté, feuilles ou autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.



vmo2008-011-070_a

1. Radiateur

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, rincer les ailettes.

Si possible, rincer les ailettes du radiateur à l'aide d'un tuyau d'arrosage.

⚠ AVERTISSEMENT

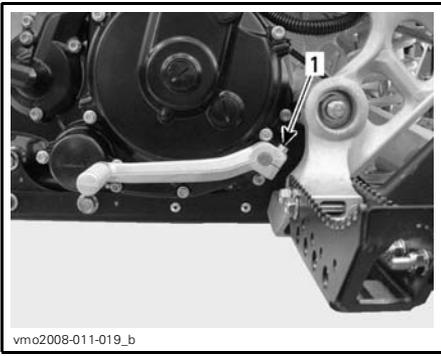
Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Le laisser d'abord refroidir.

ATTENTION: Ne pas endommager les ailettes du radiateur en les nettoyant. N'utiliser aucun objet ni outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. Rincer à basse pression si on utilise un tuyau. **NE JAMAIS SE SERVIR D'UN NETTOYEUR HAUTE PRESION.**

Faire vérifier le rendement du système de refroidissement par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Réglage du sélecteur de vitesse

Desserrer la vis à tête creuse près de l'extrémité de l'arbre du sélecteur, puis retirer le sélecteur.



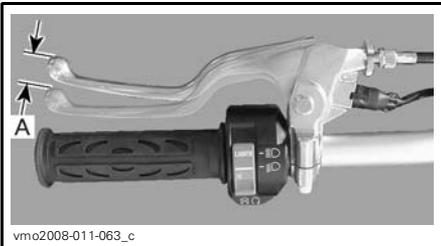
1. Vis à tête creuse

Positionner le sélecteur tel que désiré, puis resserrer la vis à tête creuse.

Réglages de l'embrayage

REMARQUE: Les modèles à ensemble X sont munis d'un tendeur de câble rapide non muni d'un écrou autobloquant. Procéder de la même façon pour régler l'un ou l'autre des câbles d'embrayage en ignorant cependant les détails concernant l'écrou autobloquant pour les modèles à ensemble X.

Le jeu nominal du levier d'embrayage est de 10 à 15 mm (3/8 à 5/8 po). Voir la photo suivante.



LEVIER D'EMBRAYAGE — JEU NOMINAL
A. 10 à 15 mm (3/8 à 5/8 po)

S'il y a trop de jeu (plus de 15 mm (5/8 po)), on peut faire le réglage au niveau du guidon à l'aide du tendeur de câble du levier d'embrayage. Voir la rubrique **RÉGLAGE AU NIVEAU DU LEVIER D'EMBRAYAGE** plus bas.

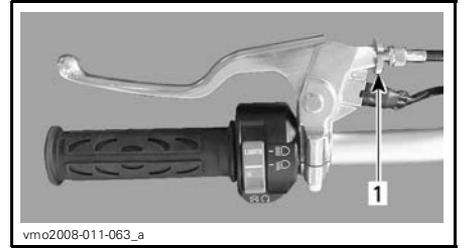
S'il n'y a pas assez de jeu, il faut faire le réglage avec la vis du couvercle d'embrayage pour obtenir le jeu approprié. Voir la rubrique **RÉGLAGE AU NIVEAU DU COUVERCLE D'EMBRAYAGE** plus loin.

Faire les réglages en conséquence.

ATTENTION: S'il est impossible de faire les réglages recommandés, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

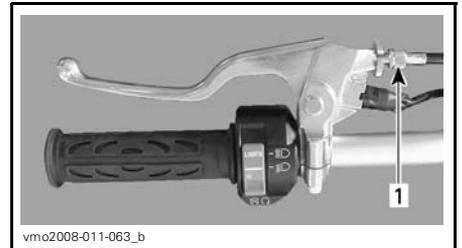
Réglage au niveau du levier d'embrayage

Desserrer l'écrou autobloquant du tendeur de câble.

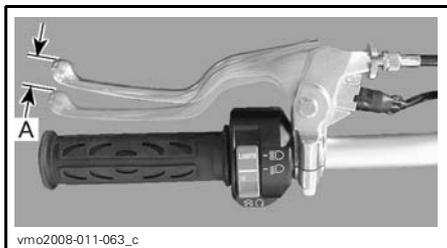


1. Écrou autobloquant

Tourner le tendeur de câble jusqu'à ce que le réglage soit adéquat.



1. Tendeur de câble



LEVIER D'EMBRAYAGE — RÉGLAGE APPROPRIÉ

A. 10 à 15 mm (3/8 à 5/8 po)

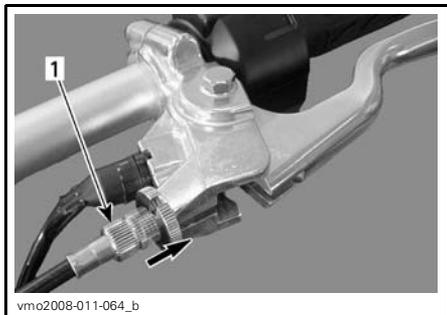
Serrer le tendeur de câble une fois que le réglage est adéquat.

Réglage au niveau du couvercle d'embrayage

ATTENTION: Lorsqu'il faut faire un réglage avec la vis du couvercle d'embrayage, c'est que les disques d'embrayage sont usés. Par conséquent, il est fortement recommandé de faire inspecter les disques d'embrayage par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Desserrer l'écrou autobloquant du tendeur de câble.

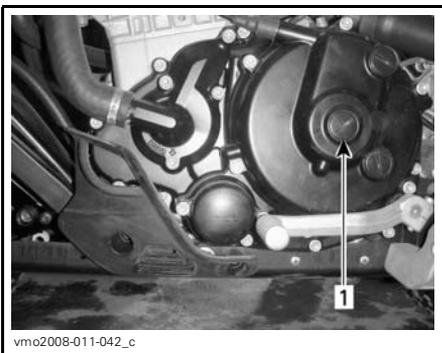
Desserrer le tendeur de câble d'embrayage pour relâcher le câble au maximum.



TYPIQUE

1. Tendeur de câble

Enlever le bouchon d'accès du couvercle d'embrayage.



CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Bouchon d'accès

Installer sur l'écrou autobloquant l'outil spécial fourni dans la trousse d'outils.

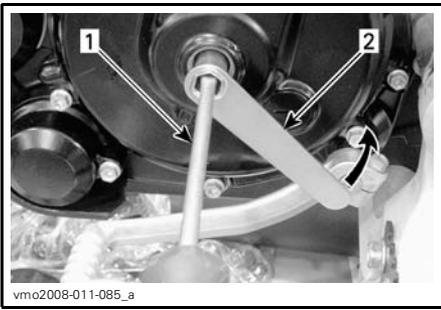


(N/P 529 035 081)



1. Écrou autobloquant

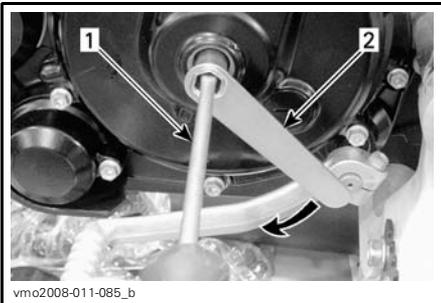
Retenir la vis de réglage au moyen d'un tournevis plat, puis desserrer l'écrou autobloquant dans le sens antihoraire.



1. Tournevis
2. Outil spécial

En se servant du tournevis, tourner doucement la vis de réglage d'embrayage dans le sens horaire pour repérer le point de contact avec le roulement de débrayage, puis la dévisser de 3/8 à 1/2 de tour du point de contact.

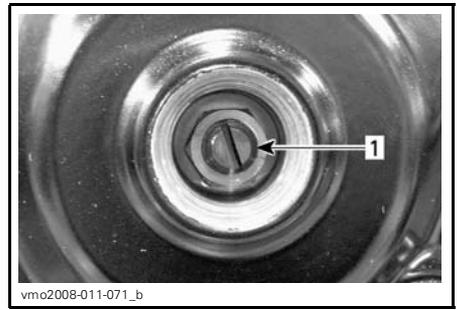
Retenir la vis de réglage au moyen du tournevis plat, puis serrer l'écrou autobloquant dans le sens horaire avec l'outil spécial.



1. Tournevis
2. Outil spécial

Vérifier si le réglage est adéquat en appuyant délicatement du bout du doigt sur la vis de réglage; on devrait ressentir un peu de jeu. Sinon, procéder de nouveau au réglage.

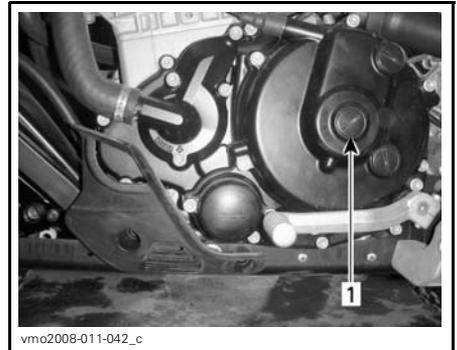
ATTENTION: Le disque d'embrayage peut s'user prématurément si le réglage est trop serré.



1. Vis de réglage

Remettre le bouchon d'accès.

ATTENTION: Ne pas trop serrer.



1. Bouchon d'accès

Bien régler le levier d'embrayage. Voir la rubrique **RÉGLAGE AU NIVEAU DU LEVIER D'EMBRAYAGE** plus haut.

SYSTÈME D'ALIMENTATION

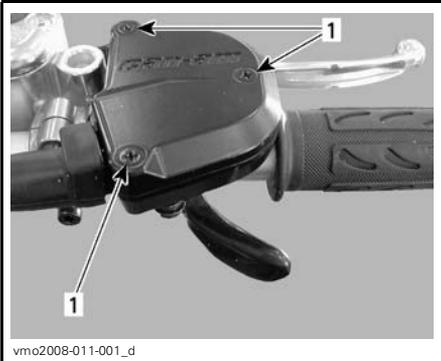
Lubrification du câble d'accélérateur

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant pour câbles (N/P 293 600 041) ou un équivalent.

AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un lubrifiant à base de silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant (à base d'eau, par exemple) pourrait faire en sorte que la manette d'accélérateur/le câble se coince ou raidisse.

Enlever le couvercle de logement de levier d'accélérateur.

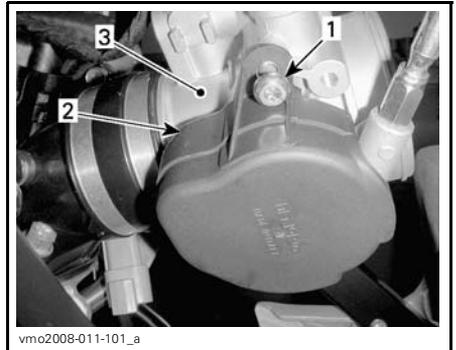


1. Enlever les vis

Retirer le câble de la manette d'accélérateur.



Enlever le couvercle latéral du carter de papillon.



CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Enlever la vis
2. Couvercle
3. Carter de papillon

Placer le huileur de câble (N/P 529 035 738) ou un équivalent sur le câble.



TYPIQUE

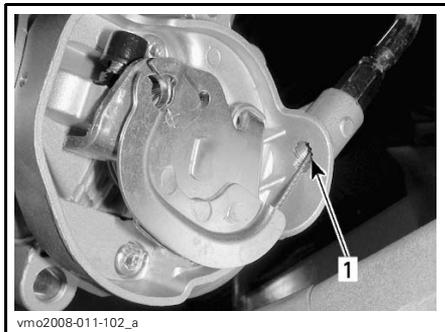
Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'orifice du huileur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours porter des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.

REMARQUE: Mettre un chiffon autour du huileur de câble pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'autre extrémité.



1. Vérifier s'il y du lubrifiant ici

Réinstaller le câble.

Vaporiser une petite quantité de lubrifiant sur le mécanisme de la manette d'accélérateur, puis fermer le logement.

Régler la manette d'accélérateur.

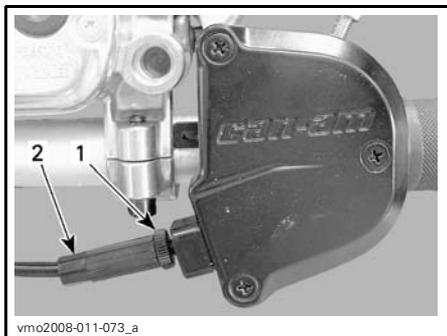
Réglage de la manette d'accélérateur

Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour avoir accès au tendeur de câble.



1. Protecteur de caoutchouc

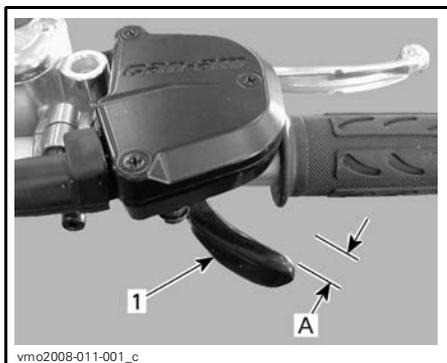
Desserrer l'écrou autobloquant, puis tourner le tendeur de câble pour obtenir le bon jeu de la manette d'accélérateur.



- vmo2008-011-073_a
1. Écrou autobloquant
 2. Tendeur de câble

REMARQUE: Mesurer le jeu depuis l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.



- vmo2008-011-001_c
1. Manette d'accélérateur
- A. 2 à 4 mm (5/64 à 5/32 po)

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

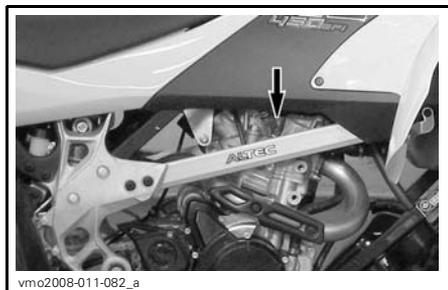
AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de réparer le système électrique ou d'y faire une opération d'entretien.

Bougie

Dépose

Débrancher les câbles de bougie.



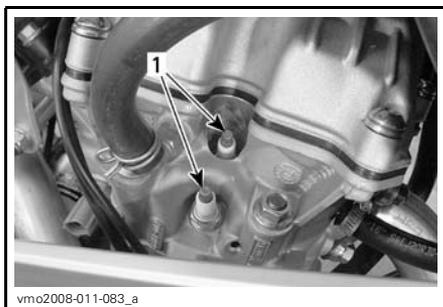
EMPLACEMENT DES CÂBLES

Si possible, nettoyer les bougies et la culasse à l'air comprimé.

AVERTISSEMENT

Toujours porter des verres de protection lorsqu'on se sert d'air comprimé.

Dévisser complètement les bougies et les enlever.



1. Bougies

Installation

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, régler l'écartement des électrodes entre 0.7 et 0.8 mm (0.028 et 0.032 po).

Appliquer de la pâte thermoconductrice P12 (N/P 420 897 186) sur les filets des bougies pour prévenir leur grippage et pour améliorer le transfert de chaleur entre les bougies et la culasse.

Serrer les bougies à la main dans la culasse, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

Serrer les bougies à 19 N•m (168 lbf•po).

Batterie

AVERTISSEMENT

Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Dépose

Enlever le siège.

Débrancher le câble négatif NOIR en premier, puis le câble positif ROUGE.



AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence pour le démontage: débrancher le câble négatif NOIR d'abord.

Retirer les boulons retenant l'attache et le support de batterie.



1. Câble positif ROUGE
2. Câble négatif NOIR
3. Support de batterie

Nettoyage

Nettoyer les bornes de la batterie et les embouts de câble avec une brosse métallique.

Installation

Remettre la batterie dans le véhicule, et fixer le support de batterie.



AVERTISSEMENT

Brancher le câble positif ROUGE d'abord, puis le câble négatif NOIR. Toujours brancher le câble positif ROUGE en premier.

Enduire les bornes de graisse diélectrique (N/P 293 550 004) ou d'un équivalent pour les protéger de l'oxydation.

Fusibles

Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même calibre.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

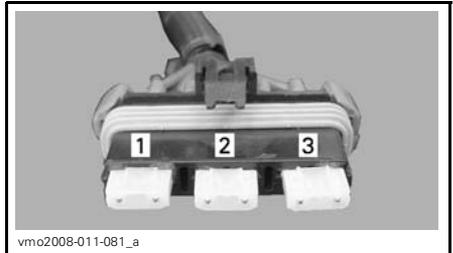
Les porte-fusibles sont sous le siège dans le compartiment d'entretien sur la gauche du moteur.

Compartiment d'entretien



EMPLACEMENT

1. Porte-fusibles



DESCRIPTION

1. Principal (20 A)
2. Régulateur (20 A)
3. Rechange (20 A)

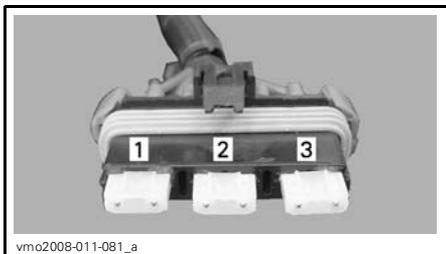
Côté gauche du moteur



vmo2008-011-037_a

EMPLACEMENT

1. Porte-fusibles



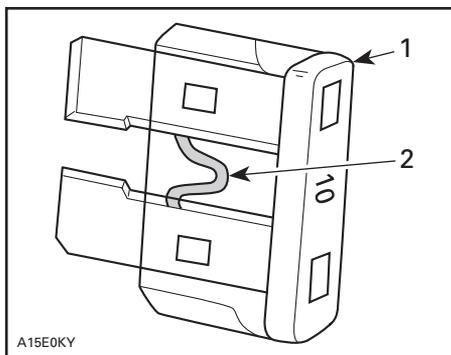
vmo2008-011-081_a

DESCRIPTION

1. Ventilateur (5 A)
2. MCM (module de commande du moteur) (10 A)
3. Principal (20 A)

Inspection/remplacement de fusible

Pour retirer un fusible du porte-fusibles, tirer simplement dessus. Vérifier si le filament est intact.



A15E0KY

TYPIQUE

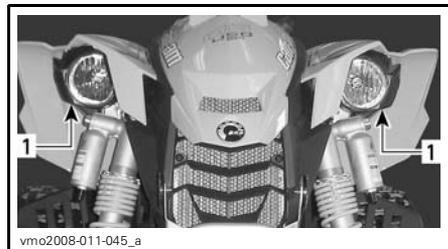
1. Fusible
2. Vérifier s'il est intact

Remplacement des ampoules

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer une ampoule défectueuse.

Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.



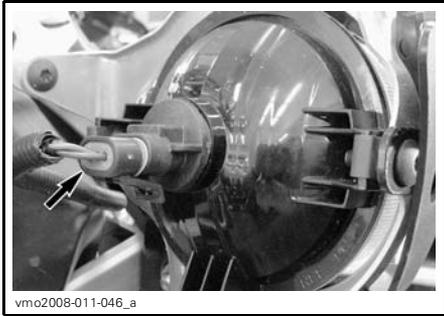
vmo2008-011-045_a

1. Emplacement de l'ampoule

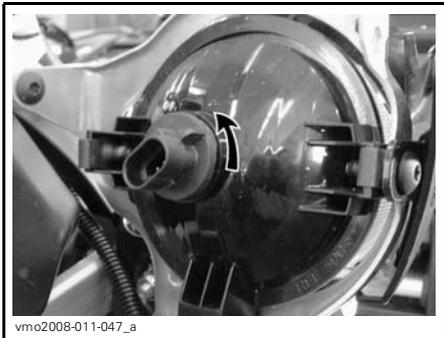
Phare

ATTENTION: Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts; cela réduit sa durée de vie. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

Enlever le capuchon de caoutchouc puis débrancher le connecteur de l'ampoule.



Tourner l'ampoule dans le sens antihoraire.



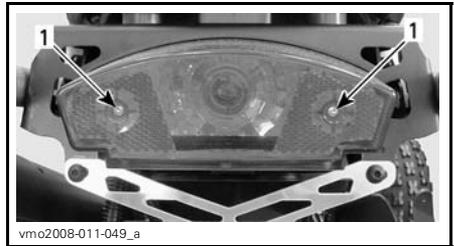
Remplacer l'ampoule défectueuse.



Bien remettre les pièces enlevées dans l'ordre inverse de la dépose.

Feu arrière

Dévisser les vis de la lentille pour accéder à l'ampoule.



1. Vis

Enfoncer l'ampoule dans sa douille et la tourner dans le sens antihoraire pour la dégager.

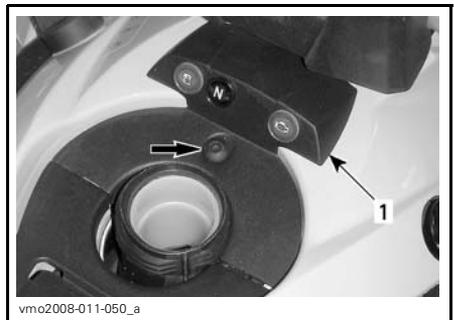
Poser l'ampoule neuve en l'enfonçant dans sa douille tout en la tournant dans le sens horaire.

Remplacement des voyants

Dépose

Enlever le bouchon de réservoir d'essence.

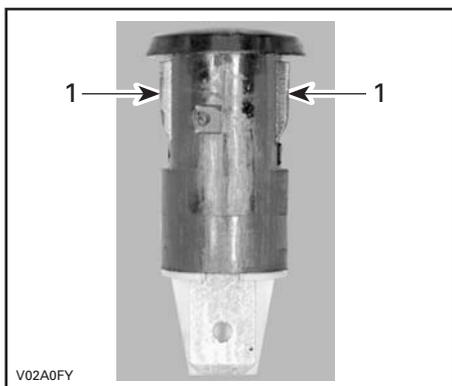
Enlever la console.



1. Console

Débrancher les fils du voyant défectueux.

Appuyer sur les deux languettes, puis extraire le voyant.



1. *Languettes*

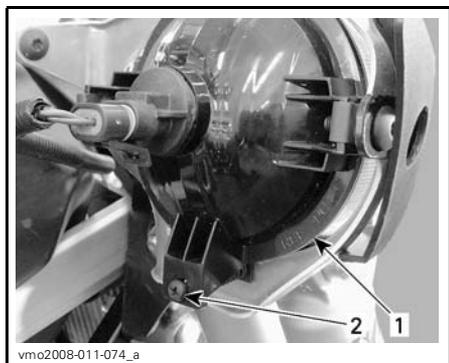
Installation

Inverser les étapes de la dépose.

Réglage de la visée du faisceau des phares

À l'aide d'un long tournevis, tourner la vis de réglage pour régler la hauteur du faisceau selon ses préférences.

Régler les deux phares à la même hauteur.



1. *Phare*
2. *Vis de réglage*

GROUPE D'ENTRAÎNEMENT

Chaîne d'entraînement

Régler la chaîne d'entraînement à chaque utilisation.

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, toujours tourner l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de vérifier, régler ou lubrifier la chaîne d'entraînement.

Inspection

La chaîne de ce véhicule est munie de goupilles et de rouleaux à lubrification permanente scellés par joints toriques. Toujours vérifier la chaîne d'entraînement avant d'utiliser le véhicule.

S'assurer qu'il ne manque aucun joint torique ni rouleau, et que les joints toriques ou les rouleaux ne sont pas endommagés. Régler ensuite la tension.

Lubrification et nettoyage

ATTENTION: Ne jamais nettoyer la chaîne avec un nettoyeur haute pression ou de la gazoline. Cela endommagerait les joints toriques, qui risqueraient de s'user prématurément, et causerait le bris de la chaîne d'entraînement.

Nettoyer les surfaces latérales de la chaîne avec un chiffon sec.

REMARQUE: Ne pas nettoyer la chaîne avec une brosse.

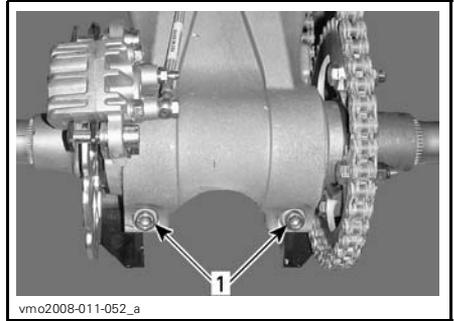
Utiliser seulement un lubrifiant à chaîne d'entraînement recommandé. D'autres lubrifiants à chaîne pourraient contenir un solvant nuisible aux joints toriques.

Réglage

REMARQUE: Régler la chaîne d'entraînement tandis que le conducteur, ou un poids équivalent, se trouve sur le véhicule.

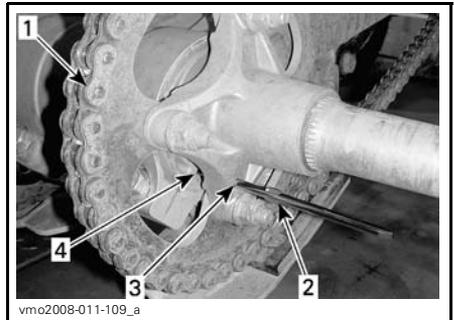
Placer le véhicule sur une surface de niveau et mettre la transmission au POINT MORT.

Desserrer les boulons de blocage de l'essieu arrière.



1. Boulons de blocage de l'essieu arrière

Insérer la tige d'un tournevis dans le moyeu du pignon, puis dans le carter d'essieu excentrique.



1. Chaîne d'entraînement
2. Tige de tournevis (trousse à outils)
3. Moyeu de pignon
4. Carter d'essieu excentrique

La tige de tournevis bien verrouillée, pousser ou tirer le véhicule vers l'avant pour accroître la tension ou vers l'arrière pour la réduire.

REMARQUE: Bien réglé, le jeu de la chaîne doit être de 22 mm (7/8 po), à mi-chemin entre les pignons.

Serrer les boulons de blocage de l'essieu arrière à 48 N•m (35 lbf•pi).

Glissière de chaîne d'entraînement

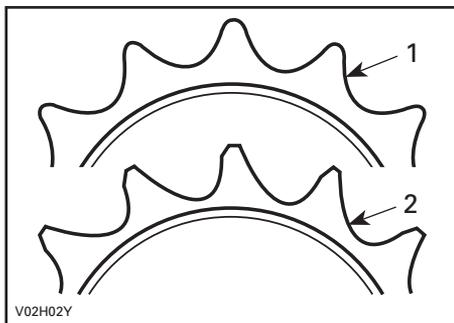
Vérifier fréquemment la glissière de chaîne d'entraînement; consulter le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Remplacer la glissière de chaîne lorsqu'elle est usée.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la faire remplacer.

Pignon menant et pignon mené

Vérifier que l'essieu à pignon menant et le pignon mené ne sont pas déformés.



1. En bon état
2. À remplacer

ATTENTION: Remplacer la chaîne, l'essieu à pignon menant et le pignon mené pour éviter que la chaîne et le pignon menant ne s'usent prématurément. Installer une nouvelle bague de retenue chaque fois qu'un pignon est enlevé.

Pneus et roues

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on remplace les pneus, ne jamais installer de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Une telle combinaison pourrait causer une perte de maniabilité ou de stabilité.

Ne pas installer de pneus de taille ou de conception différentes sur le même essieu. Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.

Bien installer les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation. Installer tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

Des blessures graves et même un décès pourraient survenir si ces instructions ne sont pas suivies.

Pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut utiliser une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont « froids », c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la boîte à outils.

PRESSION DES PNEUS		AVANT	ARRIÈRE
Jusqu'à 100 kg (220 lb)	MAXIMUM	48 kPa (7 lb/po ²)	
	MINIMUM	34.5 kPa (5 lb/po ²)	

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaillon reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe manuelle et un nécessaire de réparation.

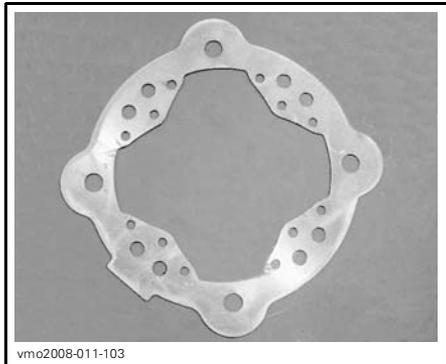
État des pneus et des roues

Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin. Ne pas permuter les pneus car les pneus avant et arrière sont de taille différente.

Dépose d'une roue

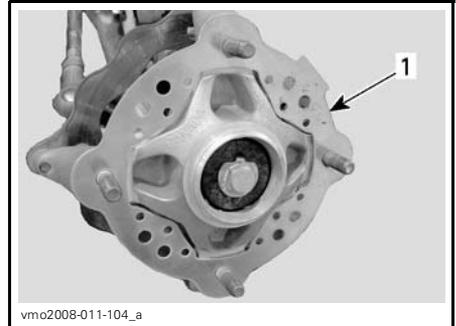
Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule. Placer un support sous le véhicule. Dévisser les écrous, retirer les rondelles, puis enlever la roue.

ATTENTION: Pour éviter d'endommager les disques de frein avant, ne jamais retirer les protecteurs de disque avant ni utiliser le véhicule sans qu'ils ne soient adéquatement installés.



vm02008-011-103
PROTECTEUR DE DISQUE

Au moment de remettre la roue en place, s'assurer que les protecteurs de disque avant sont bien installés.



vm02008-011-104_a
ROUE AVANT

1. Protecteur de disque

Installer les écrous et les rondelles.

Serrer les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis serrer à 61 N•m (45 lbf•pi).

ATTENTION: Utiliser seulement les écrous de roue (N/P 250 100 105) et les rondelles (N/P 250 200 080) recommandés. L'utilisation d'autres écrous et rondelles pourrait endommager la jante.

État des roulements de roues avant

Tenir fermement la roue par le haut, puis tirer et pousser pour voir s'il y a du jeu. Si c'est le cas, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Inspection de l'essieu arrière

Soulever l'arrière du véhicule, assez pour que les roues ne touchent plus le sol.

Pousser et tirer sur l'essieu arrière pour voir s'il y a un jeu.

Vérifier si l'essieu est courbé ou voilé.

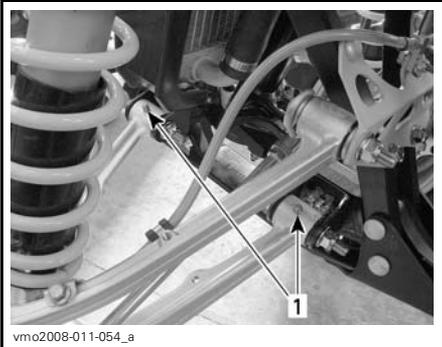
S'il y a du jeu ou des dommages,
consulter un concessionnaire Can-Am
autorisé.

SUSPENSION

Bras triangulaire avant

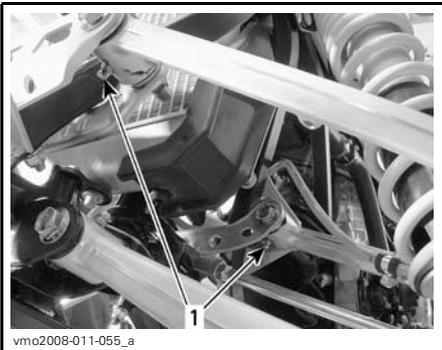
Lubrification

Lubrifier les bras triangulaires à l'aide d'un pistolet-graisseur. Utiliser de la graisse synthétique pour suspension (N/P 293 550 033) ou un équivalent.



TYPIQUE — BRAS TRIANGULAIRE INFÉRIEUR

1. Raccords de graissage



TYPIQUE — BRAS TRIANGULAIRE SUPÉRIEUR

1. Raccords de graissage

Inspection

Vérifier si ces pièces présentent des dommages (fissures, bosses, jeu excessif ou piqûres de corrosion) toutes les 25 heures ou tous les 1250 km (800 mi). Si ces pièces sont endommagées, **NE PAS SE SERVIR DU VÉHICULE ET S'ADRESSER À UN CONCESSIONNAIRE CAN-AM AUTORISÉ.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser un véhicule dont un bras triangulaire est défectueux.

Inspection des amortisseurs

Vérifier si les amortisseurs fuient. S'assurer qu'ils sont fixés solidement. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

FREINS

Inspection

Le système de freinage est de type hydraulique et il ne requiert aucun réglage.

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier:

- le niveau de liquide de frein
- que le système de freinage ne présente aucune fuite
- si les freins sont spongieux
- si les freins sont propres
- si les disques sont très usés et si leur surface est en bon état
- si les plaquettes sont usées, endommagées ou desserrées
- si les protecteurs de disque avant front sont endommagés, les remplacer au besoin.

LIMITES D'USURE	
Épaisseur des plaquettes	1 mm (.040 po)
Épaisseur des disques	3.5 mm (.138 po)
Gauchissement maximal des disques	0.2 mm (.008 po)

Si on décèle un problème au niveau des freins, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVERTISSEMENT

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la vidange du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage.

CARROSSERIE ET CHÂSSIS

Compartiment moteur

Vérifier si les éléments qui sont dans le compartiment moteur présentent des dommages ou des fuites. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien serrés et qu'aucun tuyau n'est fissuré, plié ou endommagé. Inspecter les fixations du silencieux, de la batterie et du réservoir. S'assurer que les connexions électriques ne sont pas corrodées et qu'elles sont bien serrées. Remplacer ou faire réparer les pièces endommagées.

Fixations du châssis

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les couples de serrage ou encore pour le remplacement de pièces ou la réparation.

Loquet de siège

Enlever le siège et vérifier si le mécanisme du loquet est usé ou endommagé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour tout remplacement de pièces.

Châssis

Vérifier si le châssis est fissuré ou endommagé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour une réparation ou pour tout remplacement de pièces.

Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION (avec un tuyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques. Recouvrir l'extrémité du silencieux pour empêcher l'eau de s'infiltrer dans le système d'échappement.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie à l'eau chaude et au savon (détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire Can-Am autorisé tel que prescrit dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, il faut le remiser correctement.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le véhicule après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes à ce sujet.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP AMÉRIQUE DU NORD: VTT CAN-AM^{MC} 2008

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses VTT Can-Am 2008 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Can-Am installés par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT Can-Am 2008 bénéficient de la même garantie.

BRP équipe certains VTT Can-Am 2008 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée. S.v.p. contacter les distributeurs ci-dessous:

Raytech Électronique

1451, Boul. des Laurentides
Vimont, Laval, Qc
H7M 2Y3
Tél.: 450 975-1015
Télec.: 800 975-0025 / 450 975-0817
Courriel: raytech@raytech.qc.ca
Site Web: www.raytech.qc.ca
Coord. GPS: N45o35.25' - W73o42.95'

Naviclub Ltée

5054, St-Georges
Lévis, Qc
G6V 4P2
Tél.: 418 835-9279
Télec.: 418 835-6681
Courriel: naviclub@naviclub.com
Site Web: www.naviclub.com

Votre VTT Can-Am 2008 peut avoir comme équipement original des pneus pour VTT de marque Carlisle[†] ou ITP[†]. Ces pneus sont garantis séparément par leurs fabricants et nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, de demander à votre concessionnaire autorisé BRP de vous assister.

Carlisle Tire & Wheel Company

23 Windham Boulevard
Aiken, SC 29805
Information concernant la garantie:
aux É.-U. 1 800 260-7959
au Canada 1 800 265-6155
au Québec 1 877 997-4999

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

3) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

Les composants reliés aux émissions qui sont inclus dans le tableau ci-dessous, qui sont installés sur des VTT Can-Am certifiés par l'EPA, et qui sont enregistrés aux États-Unis, sont couverts pour trente (30) mois consécutifs.

COMPOSANTS RELIÉS AUX ÉMISSIONS	450 EFI
CPA (capteur de position d'accélérateur)	X
Régulateur de pression d'essence	X
Injecteurs d'essence	X
Module de commande du moteur (MCM)	X
Joint d'étanchéité de culasse	X
Joint d'étanchéité du collecteur d'admission	X
SPAC (sonde de pression d'air du collecteur)	X
STPAA (sonde de température et de pression d'air ambiant)	X

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le VTT Can-Am 2008 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le VTT Can-Am 2008 doit être enregistré en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- Le VTT Can-Am 2008 doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;

- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe Support à la clientèle

75, rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke (Québec)

J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2007 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

† Carlisle et ITP sont des marques de commerce détenues par ou utilisées sous licence Carlisle Tire & Wheel Company.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2008

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses Quad Can-Am 2008 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du Quad Can-Am 2008 bénéficient de la même garantie.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

3) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2008 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire Can-Am»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2008 doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2008 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;

- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de Quad Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.
- c) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgium
Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Ahjotie 30
Fin-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke, Québec J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2007 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE: QUAD CAN-AM^{MC} 2008

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses quads Can-Am année-modèle 2008 neufs et non utilisés vendus par des distributeurs/concessionnaires BRP autorisés («Distributeurs/Concessionnaires») dans les états membres de l'Union Européenne contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison du quad Can-Am 2008 bénéficient de la même garantie que le quad.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

3) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le quad Can-Am 2008 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;

- Le quad Can-Am 2008 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le quad Can-Am 2008 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.
- c) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgium
Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Ahjotie 30
Fin-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke, Québec J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2007 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Télécopieur: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Warranty Department
7575 Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Autres pays dans le monde

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne Suisse
Télécopieur: + 41213187801

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- en postant l'une des cartes (ci-dessous)
- en composant, **si vous habitez l'Amérique du Nord**, le 819 566-3366 (Canada) ou le 715 848-4957 (É.-U.)
- en prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

Autres pays dans le monde

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- en postant l'une des cartes (ci-dessous)
- en composant, **si vous habitez l'Amérique du Nord**, le 819 566-3366 (Canada) ou le 715 848-4957 (É.-U.)
- en prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

Autres pays dans le monde

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration
de la garantie _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A2IL

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le VTT pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manoeuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre véhicule.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE CONSOMMEZ JAMAIS D'ALCOOL OU DE DROGUES** avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**

708 200 099

CA

OPERATOR'S GUIDE, DS 450, 450X / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, DS 450, 450X / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.